Vol 18 # 12 • Du 18 au 24 Septembre 2024
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ
JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE
1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

# HAÏTI : DE NOUVEAUX ENVAHISSEURS AFRO-DESCENDANTS



Voir page 3

Le Premier ministre haïtien Garry Conille (à droite) et l'ancienne ministre kényane des Affaires étrangères Monica Juma (2e à droite) saluent les policiers kényans à leur base dans le quartier Clercine de Port-au-Prince, le 26 juin 2024. (PHOTO / AFP)

# LES TRAVAILLEURS DE LA CANNE RÉCLAMENT LA FIN DU TRAVAIL FORCÉ !




Voir page 4

Les travailleurs de la canne à sucre se sont mobilisés pour réclamer les retraites et la fin du travail forcé dans le centre de Romana




# Jusqu'où ira l'impérialisme américain contre Haïti ?

Par Berthony Dupont

En janvier 2023, l'Administration Biden a lancé un programme d'immigration permettant aux ressortissants de 4 pays : Cuba, Haïti, Nicaragua et Venezuela de venir s'installer aux États-Unis sous prétexte que ces pays envoient un grand nombre de personnes illégalement aux États-Unis d'Amérique. Trois de ces pays bénéficiant de ce programme migratoire sont des gouvernements progressistes, que les Etats-Unis ne voient pas d'un bon œil, qu'ils essaient même par tous les moyens de renverser ou de déstabiliser.

Le quatrième, Haïti, est-il une exception à la règle, ou est-ce un ennemi caché, non dévoilé des Etats-Unis ? Si l'on suit la logique de cet avantage accordé aux populations de ces quatre pays, on pourrait dire que les États-Unis aiment tellement ces peuples qu'ils les aident à s'en sortir quand ils se soulèvent contre leurs dirigeants. En clair, c'est une demi-vérité pour ne pas dire la véritable politique visée à travers ce programme.

Selon Washington, en effet, Haïti en est un, sinon le premier ennemi de l'empire dans la mesure où ses ressortissants en bénéficient comme les trois pays dont il est en guerre permanente avec leurs dirigeants. Sinon, on cherche à comprendre et l'on se demande même que vient faire Haïti dans cette liste ? Puisque le trio Cuba, Nicaragua et Venezuela se sont démêlés pour sortir de l'orbite de la domination américaine. Ils revendiquent leur indépendance et assument leur auto-détermination de peuples libérés, tout en prenant leur destin en main. C'est pourquoi, d'ailleurs, l'aigle totalitaire les considère comme des rebelles à punir, des régimes à combattre et si possible à détruire. Tandis que, en Haïti, les dirigeants acceptent de faire le sale boulot en étouffant le mouvement des masses populaires afin qu'elles ne puissent jamais échapper au contrôle des puissances dominantes. Or, malgré la soumission et l'allégeance de la classe politique à son diktat et les gouvernements imposés, rien n'a changé à son objectif à l'égard du pays. Sa punition envers Haïti reste entière et semble être irrévocable, si le peuple haïtien ne se décide pas à lutter et se débrouiller pour se libérer de lui-même.

Il est temps pour le peuple de comprendre que la stratégie de l'empire du mal est de nous détruire politiquement, économiquement, socialement, physiquement et même moralement afin de bloquer tout chemin qui pourrait nous conduire à notre libération nationale. Autrement dit, avec des desseins inavoués et inavouables, les impérialistes sont plus soucieux de garder Haïti dans leur giron en arrière-cour qu'essayer de récupérer ce qu'ils ont déjà perdu depuis des décennies. Car ils savent bien, qu'il ne leur sera pas facile de remettre la main sur Cuba, malgré leur amas de mensonges continuels, et de plus d'un demi-siècle d'embargo et d'attaques contre la révolution cubaine, donc contre le peuple cubain.

Le Venezuela pour sa part est en train de subir un tas de représailles pour sa révolution bolivarienne et chaviste. Ses ressources pétrolières confisquées, l'entreprise Petroleum Corporation (CITGO) volée et récemment le vol de l'avion du gouvernement vénézuélien par les Etats-Unis. Par ailleurs, le Nicaragua résiste encore et s'est senti obligé à l'instar de Cuba et du Venezuela, de se retirer de l'Organisation des Etats Américains (OEA) pour enfin se soustraire à l'emprise de l'impérialisme.

Les Etats-Unis avant d'envahir l'Iraq n'ont-ils pas égrené tout un chapelet de mensonges pour ternir le régime de Saddam Hussein ? Même constat en Syrie pour tenter de déloger le Président Assad. En fait, toutes les actions du Parti démocrate avec Joe Biden et Kamala Harris pour rabaisser Haïti à travers les forces occupantes du Kenya, de la Jamaïque et les mensonges des Républicains rapportés par Donald Trump avec un cynisme inégalé sont la résultante d'une même politique impérialiste pour nous humilier davantage. Le dénigrement de Trump c'est pour mieux rassurer la politique interventionniste de Biden et Harris en Haïti. Car en réalité, ils sont tous complémentaires, des anti-haïtiens et profondément réactionnaires et racistes.

L'histoire des Etats-Unis contre Haïti s'inscrit dans une longue tradition de mensonges d'Etat. Républicains et Démocrates, sont les deux ailes de l'aigle, partisans au même titre du mensonge et de la falsification de la vérité. Deux authentiques représentants du même empire capitaliste hautement gangstérisé, prédateur et criminel qui, pour évacuer leurs problèmes internes, le chômage et le déficit budgétaire, recourent avant tout et toujours au mensonge, à la diffamation ou à la guerre.

Leurs mensonges et leur manipulation du système restent les seules qualités pouvant les rendre crédible devant leurs partisans réactionnaires sinon des laquais à leur service pour insulter notre dignité. Vous n'entendrez jamais le Premier ministre haïtien Garry Conille, Pierre Espérance du Réseau National des droits humains (RNDDH) et tant d'autres fantoches à leur service sans omettre les marionnettes corrompues droite et gauche du Conseil Présidentiel de Transition dénoncer leurs acrobaties de domination qui enfoncent tous les jours un peu plus le pays dans la crise. Ils ne servent que les intérêts des chefs des puissances impérialistes dans la mesure où ils s'en servent eux aussi pour détruire le peuple.

Dans leurs rêves de domination de plus d'un siècle d'occupation continue, d'opérations de changement de régime et de pillage sur fond de résistance des masses laborieuses haïtiennes, ces monstres impérialistes ne peuvent nous concevoir libres et souverains.

L'argument de fond reste donc le même. Jusqu'où ira l'impérialisme américain dans sa politique d'imposture et de déstabilisation extrême d'Haïti ? Le mépris ! C'est le mot qui décrit le mieux l'action raciste des impérialistes qui se dressent contre nous. Assurément, il ira jusqu'au bout de sa logique de destruction politique et sociale afin d'instaurer un État indigne, dépourvu de toute souveraineté. Un État prisonnier à vie de la barbarie et de l'exploitation par les forces impérialistes, fascistes, néo-colonisées et qui conduira sûrement à l'asphyxie totale du peuple travailleur.

Notre parole, jusqu'où ira donc l'impérialisme américain dans sa haine d'Haïti ?

*1583 Albany Ave*
*Brooklyn, NY 11210*
*Tel: 718-421-0162*
*Fax: 718-421-3471*

*3, 2ème Impasse Lavaud*
*Port-au-Prince, Haiti*

*Email :*
*editor@haitiliberte.com*

*Website :*
*www.haitiliberte.com*

# Haïti : de nouveaux envahisseurs afro-descendants



Des policiers haïtiens, kenyans et jamaïcains



Le principal promoteur de son instrumentalisation a été Luis Abinader le président dominicain

Par Narciso Isa Conde

*Ces derniers jours, il a été annoncé que des troupes du Belize et de la Jamaïque renforceraient la présence des troupes spéciales de la police kenyane ; tandis que d'autres troupes de pays africains et des Caraïbes afro-descendantes sont sur la ligne de départ.*

Avant ces décisions, la CIA - avec la collaboration du paramilitarisme colombien, du pire des dirigeants oligarchiques et de la racaille que dirige le parti de Martelly et Ariel Henry - a formé des gangs haïtiens pour terroriser et démobiliser son peuple. Les États-Unis les ont armés de nombreux outils modernes.

Maintenant, ces gangs sont utilisés comme prétexte pour déployer des troupes noires (africaines et caribéennes) contre la souveraineté et la liberté du peuple haïtien.

Une formule néocoloniale très singulière :

-Troupes noires agissant contre la SOUVERAINETÉ du pays avec le peuple le plus noir et le plus africain des Caraïbes et du continent, pionnier de la première indépendance et de la révolution sociale antiesclavagiste.

-Intervention militaire impérialiste d'un nouveau type.

-L'invasion étrangère la plus raciste de l'histoire moderne.

-Troupes noires agresseurs instrumentées par l'impérialisme, porteuses d'une domination coloniale raciste, vouées à envahir une République noire.

-Troupes noires aliénées et instrumentalisées par la suprématie blanche pour servir sa stratégie de domination impérialiste.

-Troupes noires au service de la recolonisation en faveur de l'impérialisme blanc.

-Soldats noirs agresseurs, avec la mentalité de serviteurs blancs.

-Soldats noirs victimisants opérant comme "chair à canon" contre les victimes des peuples les plus opprimés de l'hémisphère occidental.

La conception est gringo, avec la collaboration de ses alliés européens et des dirigeants serviles d'Afrique et de cette région latino-caribéenne. Une nouvelle forme de mercenariat militaire, car elle implique un traitement préférentiel et beaucoup d'argent pour nourrir le boa.



Un contingent composé de policiers Jamaïcains et de Béliziens, est arrivé le jeudi 12 Septembre à Port-au-Prince...

**Les comptes à payer d'Abinader.**

Le principal promoteur de son instrumentalisation a été Luis Abinader, en concurrence ouverte avec le néofascisme raciste anti-haïtien et dans les fonctions précises de gouverneur de Colonia, supervisé par la Maison Blanche et le Commandement Sud du Pentagone.

Dans sa personnalité politico-commerciale, le « demi-arabe » et le « demi-dominicain » ne comptent pas.

Ce qui compte, ce sont les grands capitaux exemptés d'impôts dans les paradis fiscaux des Caraïbes du système financier occidental.

Ce qui compte, c'est la culture POPY et l'insensibilité sociale.

L'historiographie hispanique d'où tout cela découle sur les « envahisseurs haïtiens », sur le fardeau qui n'est pas un fardeau, raconte l'histoire de la « race inférieure ».

Elle raconte l'histoire de la PURE SOUCHE.

Il raconte l'histoire du marketing électoral perverti par la culture politique américaine ou américanisée.

Il raconte tout cela et, qui sait, combien de choses pires cachées, qui ne tarderont pas à être révélées.

Il est bien vrai que les dommages causés à la coexistence harmonieuse et coopérative avec le peuple voisin et frère d'Haïti ont été énormes.

La vérité est que les contributions de ce gouvernement aux immenses dommages culturels qu'impliquent les aberrations racistes et xénophobes de masse sont impardonnables.

Ce sont des factures à payer.

C'est à éclater de honte.

Ce peuple ne mérite pas cela.

Le peuple haïtien, la principale victime, encore moins.

Mais Abinader, les élites multimillionnaires et les dirigeants de la particratie pervertie ont choisi de servir l'impérialisme décadent de l'Occident.

Ils ont opté pour l'ultra-colonisation et l'ultra-néo-conservatisme forcé et violent.

Ils ont choisi d'embrasser Pompeo, d'embrasser Laura Richarson, de se lier d'amitié avec Zelenski, Macron, Macri, Lazo, Milei, Buluarte, Uribe et Noboa, et de rendre hommage à Elon Musk et George Soros.

Ils ont choisi de MÉPRISER, de toutes leurs âmes sans cœur, les peuples pieds nus et torse nu de notre Amérique et du monde.

**Aporrea News 17 Septembre 2024**

# Les travailleurs de la canne réclament la fin du travail forcé !






**Jesús Núñez, coordinateur national du Syndicat des travailleurs de la canne à sucre**

Par la voix des travailleurs

*Les travailleurs de la canne à sucre se sont mobilisés pour réclamer les retraites et la fin du travail forcé dans le centre de Romana*

Le 10 septembre, l'Union des travailleurs de la canne à sucre (UTC), la Coordinatrice nationale populaire et d'autres organisations sociales et de gauche se sont mobilisées à La Romana pour protester contre la surexploitation et le travail forcé imposés par l'entreprise sucrière américaine Central Romana, avec la complicité du gouvernement de Luis Abinader. Un contingent de police et une bande organisée par la bureaucratie syndicale CNUS au service de l'entreprise ont empêché les travailleurs de la canne à sucre de se rassembler devant le siège de Central Romana. Cependant, ils n'ont pas pu empêcher la manifestation au Parque Obispo.

Dans une lettre adressée à Alfonso Fanjul, président de Central Romana, et lue devant les médias, l'UTC a exigé que l'entreprise mette fin à des pratiques qualifiées au niveau international de travail forcé et qui ont conduit à l'imposition de sanctions de la part de l'Autorité douanière américaine. Le paiement d'indemnités de travail a également été exigé de 438 travailleurs de la canne à sucre de plus de 78 ans qui ont demandé leur pension, sans que l'entreprise ou le gouvernement n'ait jusqu'à présent répondu à leur juste demande. L'UTC a également exigé des soins médicaux pour 157 producteurs de canne à sucre âgés de plus de 80 ans et souffrant de diverses maladies et handicaps non diagnostiqués ni traités. Enfin, il a été exigé la délivrance des certificats de travail indiquant la durée de la relation de travail que chaque travailleur a eu avec Central Romana, qui doivent être envoyés à la Caisse de Sécurité Sociale afin que la pension qui correspond à chaque producteur de canne à sucre puisse être attribuée conformément à la loi. .

La bureaucratie syndicale du CNUS, de la CASC et de la CNTD a traditionnellement eu un comportement politique de suivi des gouvernements, soutenant à la fois les gouvernements du PLD et maintenant ceux du PRM. C'est une bureaucratie ennemie de la liberté d'association et du droit de grève, engagée à défendre les positions des employeurs et la discrimination raciste, en n'affiliant pas et en ne défendant pas les travailleurs d'origine haïtienne dans leurs syndicats. Les principaux leaders de ces courants ont reçu des pensions privilégiées du président Abinader, alors qu'ils s'opposent aux cultivateurs de canne à sucre recevant les pensions qui leur correspondent légalement. Ils sont allés jusqu'à défendre le travail forcé dans le centre de Romana et la politique de déportations massives de travailleurs haïtiens par le gouvernement actuel, sur la base du discours erroné selon lequel ils constituent un « fardeau » pour le pays. Le CNUS, auquel est affilié le syndicat jaune de Central Romana, fait partie de la CSI, le courant syndical international dirigé par l'AFL-CIO des USA. La CNTD et la CASC font également partie de la CSI.

Central Romana est une société créée il y a 112 ans, initialement détenue par l'American South Puerto Rico Sugar Company. En 1912, la République dominicaine était sous intervention américaine puisque, entre 1905 et 1941, les Yankees contrôlaient ses douanes. L'occupation militaire de la République Dominicaine a eu lieu entre 1916 et 1924. Plus tard, Central Romana a été acquise par Gulf et Western, également américains, pendant la dictature de Joaquín Balaguer. Gulf and Western a étendu ses activités à des domaines tels que le tourisme, en développant le complexe hôtelier ultra-luxueux Casa de Campo, à quelques kilomètres des bateyes où vivent les travailleurs de la canne à sucre, des hameaux traditionnellement privés d'accès à l'électricité, à l'eau courante et aux installations sanitaires. Il y a quarante ans, Central Romana a été vendue à un consortium dirigé par les frères Fanjul, des Américains d'origine cubaine, parmi lesquels se trouvaient des investisseurs comme le politicien balagueriste Carlos Morales Troncoso. Lorsque le scandale des Pandora Papers a éclaté, il a été démontré que des millions de dollars provenant de la surexploitation des travailleurs haïtiens et dominicains se retrouvaient sur les comptes de Morales Troncoso dans des paradis fiscaux.

Les militants ont déclaré que si le travail forcé se poursuivait, ils exigeraient que le gouvernement nationalise Central Romana. La lutte contre la surexploitation, le travail forcé, le vol des retraites et l'apartheid se poursuit.

**Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine**
**12 Septembre 2024**

# République Dominicaine : Nous réclamons justice pour Mikelson Germain !

Par Collectif #HaïtianosRD

*Mikelson Germain, un travailleur haïtien jeté d'un toit par un agent d'immigration*

Vers 7 heures du matin, le mercredi 11 septembre, à Villa Playwood, district municipal de Verón-Punta Cana, province de La Altagracia, un jeune travailleur haïtien de 25 ans, Mikelson Germain, a été jeté du toit d'un immeuble par un agent de la Direction Générale de l'Immigration (DGM). L'événement a été enregistré dans une vidéo circulant sur les réseaux sociaux, dans laquelle l'action criminelle de l'agent de la DGM est clairement observée, alors que Mikelson avait déjà organisé son arrestation et n'offrait aucune résistance.

Dans son témoignage, Germain raconte que l'agent de la DGM, qui n'avait aucune forme d'identification, a violemment fait irruption chez lui, sans avoir d'ordonnance judiciaire autorisant la perquisition ou l'accompagnement des procureurs du Ministère Public. Le jeune travailleur, désormais incapable d'aller travailler en raison des blessures causées par l'agression de l'agent de la DGM, est alité. Un rapport médical de l'hôpital général de Verón-Punta Cana a exclu des lésions internes dans la région abdominale, mais des examens plus approfondis doivent encore être effectués.

Ce nouvel incident de brutalité policière raciste confirme que les rapports et les plaintes constants concernant de graves violations des droits de l'homme sont vrais et très préoccupants. Les preuves enregistrées sur vidéo et le témoignage de la victime nous présentent un cas de tentative d'assassinat motivé par la haine raciale dans le cadre de l'offensive de déportations massives, de raids illégaux et de l'état d'urgence virtuel imposé par le gouvernement national en violation flagrante de la Constitution et de la loi 285-04 sur les migrations. Germain a expliqué que les agents de l'immigration ont voulu l'arrêter lorsqu'ils ont réalisé qu'il avait survécu à l'attaque, au lieu de lui fournir les soins médicaux urgents dont il avait besoin, prouvant qu'il ne s'agissait pas d'un acte criminel individuel mais de la complicité de tout le groupe d'agents de l'immigration.

Des Dominicains ont également été touchés par l'opération illégale de la DGM. Tel est le cas de Julio Fernández, un jeune travailleur dominicain, dont le domicile a été perquisitionné par les agents de la DGM ce matin-là, également illégalement et arbitrairement, sans ordre judiciaire ni présence de procureurs du ministère public. « (En entrant illégalement chez moi) ils m'ont interrogé sur mes documents et m'ont demandé pourquoi je dormais encore », a expliqué Fernández lors de son témoignage sur l'intrusion subie par les agents de la DGM.

**L'hôpital général de Verón-Punta Cana**

Dans une déclaration intitulée « *La DGM enquête sur la chute d'un étranger poursuivi* » publiée sur son site Internet, la DGM a affirmé avoir pris connaissance de la situation grâce à « la diffusion d'une vidéo dans les médias et les réseaux sociaux ». Le directeur de la DGM a déclaré qu'ils enquêteront sur les circonstances dans lesquelles les faits se sont produits à Verón. Nous refusons que la DGM enquête elle-même ; une enquête criminelle indépendante est nécessaire, car les agents suivent les directives et les ordres de cette institution, et il faut établir les responsabilités des supérieurs hiérarchiques qui planifient et ordonnent des actions illégales telles que des perquisitions et des arrestations arbitraires basées sur le profilage racial.

Le pasteur Wilson Charles, coordinateur provincial du Réseau national des droits de l'homme, a expliqué que « ce type d'actions qui portent atteinte aux droits fondamentaux des personnes de notre communauté se produisent presque quotidiennement ». La violence constante des agents de l'immigration et de la police comprend l'extorsion : « *Ils (les agents de la DGM) ne nous voient pas comme des êtres humains mais comme des marchandises valant entre 15 000 et 30 000 RD$* », a déclaré le pasteur Charles dans une interview, faisant référence aux sommes exigées des victimes haïtiennes et dominicaines d'origine haïtienne pour éviter d'être détenues arbitrairement. « *Imaginez qu'un agent de la DGM et de la PN puisse gagner entre 80 000 et 100 000 dollars en une seule journée dans une opération violente* », a-t-il ajouté. D'autres témoins interrogés ont indiqué que les agents de la Police nationale arrêtent généralement les ouvriers du bâtiment haïtiens dans cette zone le jeudi pour les extorquer et emprisonner les personnes qui ne peuvent pas payer pendant quatre ou cinq jours.

Nous exigeons que le Bureau du Procureur général de la République (PGR) ouvre immédiatement une enquête pour identifier et traduire en justice l'agent responsable de la tentative d'assassinat du travailleur Germain, ainsi que pour établir les responsabilités dans la conception et l'exécution des pratiques illégales, violentes et corrompues des unités de la DGM et de la Police nationale opérant dans la région. Les témoignages de travailleurs haïtiens et dominicains rapportent que les violations de la vie privée, de l'intégrité et de la vie même des personnes sont récurrentes.

Comme nous le demandons depuis le début de la campagne illégale de déportations massives qui a débuté en 2021, nous renouvelons notre appel aux autorités dominicaines pour qu'elles mettent fin aux détentions arbitraires, aux raids illégaux, aux extorsions, aux vols et à la violence contre les Haïtiens, les Dominicains d'origine haïtienne et les Dominicains noirs que les agents de la DGM et de la PN persécutent et attaquent uniquement sur la base d'un profilage racial inconstitutionnel. Nous réaffirmons notre appel au respect des droits humains de notre communauté immigrée haïtienne en République dominicaine et réitérons que l'intégrité personnelle et la vie elle-même sont inviolables, et qu'aucune politique d'immigration ne peut révoquer cette inviolabilité reconnue par la Constitution elle-même, les lois dominicaines et les accords internationaux signés par l'État dominicain.

*Les vies haïtiennes comptent*
*Les vies des Noirs comptent*
*Arrêtez les déportations massives*
*La RD antiraciste*

Saint-Domingue, le 13 septembre 2024.

**Mouvement Socialiste des Travailleurs de la République Dominicaine**
**16 septembre 2024**

# Le débat Harris-Trump : un spectacle dégradant de réaction politique




**L'ancien président Donald Trump, candidat républicain à la présidence, à gauche, et la vice-présidente Kamala Harris, candidate démocrate à la présidence, lors d'un débat présidentiel d'ABC News au National Constitution Center, mardi 10 septembre 2024, à Philadelphie [AP Photo/Alex Brandon]**

Par Eric London

*Le spectacle dégradant du débat de mardi entre Donald Trump et Kamala Harris a tendu un miroir à un système politique en crise extraordinaire. Entre les délires fous de Trump et les platitudes réactionnaires de la belliciste Harris, le débat a présenté le visage brutal du capitalisme américain.*

Les deux candidats, avec l'aide des modérateurs d'ABC, ont pris soin d'éviter de discuter des problèmes sociaux brûlants auxquels sont confrontées les masses de travailleurs. Tout au long du débat de 90 minutes, il n'y a pas eu une seule discussion ou question sur les inégalités, la pauvreté, les suppressions d'emplois ou la stagnation des salaires. Aucun des deux candidats n'a mentionné que 1000 personnes meurent chaque semaine de la COVID-19 et que la pandémie continue de se propager dans les milieux de travail et les écoles.

Trump a souligné la hausse du marché boursier au cours de son administration comme preuve de sa « grande économie », tandis que Harris a cité l'autorité de Goldman Sachs, la plus grande banque d'investissement américaine, pour valider son programme économique. Un vaste gouffre social sépare ces deux candidats de Wall Street des réalités auxquelles sont confrontés les 90 pour cent les plus pauvres de la population.

Apparaissant parfois complètement dérangé, Trump a exploité la rage et la frustration mal définies qui existent dans le pays. Il cherche à l'éloigner de sa véritable source, le système capitaliste et la classe dirigeante, et à l'orienter vers les travailleurs immigrés. Les immigrants « affluent dans notre pays en provenance de prisons, d'institutions psychiatriques et d'asiles d'aliénés », s'est-il emporté. « Ils arrivent et ils prennent des emplois qui sont occupés en ce moment par des Afro-Américains et des Hispaniques, ainsi que par des syndicats. »

Trump a fait référence à plusieurs reprises à la provocation fasciste que sa campagne a organisée la semaine dernière contre les ouvriers d'usine haïtiens de la ville désindustrialisée de Springfield, dans l'Ohio, où des néonazis locaux ont déclenché une fausse rumeur selon laquelle des travailleurs haïtiens volent des animaux de compagnie : *« Regardez ce qui arrive aux villes partout aux États-Unis »*, a déclaré Trump. « *N'allez pas à Springfield. À Springfield, ils mangent les chiens. Ce sont les gens qui sont venus. Ils mangent les chats. Ils mangent les animaux de compagnie des gens qui vivent ici.* »

Trump représente une forme définitive de fascisme américain. Et quel que soit le résultat de l'élection, Trump et les républicains sont en voie de recevoir quelque 70 millions de voix, de balayer de grandes parties du pays et de prendre le contrôle de nombreux gouvernements d'États et probablement l'une ou les deux chambres du Congrès.

Le fait que Trump puisse même mener une campagne, sans parler d'obtenir un soutien important, témoigne de la faillite politique complète du Parti démocrate. Le Parti démocrate est hostile à tout appel large aux aspirations sociales des masses populaires et subordonne tout aux objectifs de guerre de l'impérialisme américain. Ce n'est pas simplement une tactique erronée, c'est une expression du caractère de classe du Parti démocrate, qui représente les banques et les grandes entreprises tout autant que Trump et les républicains.

La performance de Harris lors du débat, tout comme l'ensemble de sa campagne, était destinée au Parti républicain, à l'armée et à l'appareil de sécurité nationale. Non seulement elle a délibérément évité de faire appel à une large opposition sociale à Trump, mais elle s'est activement associée à certains des hommes politiques les plus détestés du 21e siècle : *« J'ai en fait le soutien de 200 républicains qui ont travaillé avec le président Bush, Mitt Romney et John McCain, y compris celui de l'ancien vice-président Dick Cheney et de Liz Cheney, membre du Congrès. »*

Harris a justifié le génocide d'Israël à Gaza et a menacé l'Iran de guerre : « *La seule chose que je vous assurerai toujours, c'est que je donnerai toujours à Israël la capacité de se défendre, en particulier en ce qui concerne l'Iran et toute menace que l'Iran et ses mandataires représentent pour Israël.* »

Elle a attaqué Trump de la droite sur la Chine, affirmant que son administration « a fini par vendre des puces américaines à la Chine pour l'aider à améliorer et à moderniser son armée », et a dénoncé Trump pour avoir appelé à une fin négociée de la guerre menée par les États-Unis contre la Russie en Ukraine.

Harris a déclaré dans ses remarques finales : *« Je crois en ce que nous pouvons faire ensemble, c'est-à-dire maintenir la position de l'Amérique dans le monde et nous assurer que nous avons le respect que nous méritons à juste titre, y compris le respect de notre armée et la garantie que nous avons la force de combat la plus meurtrière au monde. »*

La démonstration de force impérialiste de Harris a fourni à Trump l'occasion de faire un appel démagogique à l'opposition croissante à la guerre américaine contre la Russie. *« Nous n'avons aucune idée de ce qui se passe »*, a-t-il déclaré, notant que les pertes des deux côtés sont beaucoup plus élevées que ce qui est rapporté dans les médias. *« Il y a des guerres au Moyen-Orient. Il y a des guerres avec la Russie et l'Ukraine. Nous allons nous retrouver dans une troisième guerre mondiale. Et ce sera une guerre sans précédent en raison des armes nucléaires et de la puissance de l'armement. »*

Le fait que Trump, qui est lui-même un politicien impérialiste brutal, puisse se présenter comme un candidat « pacifiste » témoigne d'une dynamique dangereuse dans le système bipartite à l'approche de l'élection.

La même dynamique s'est manifestée lorsque les modérateurs du débat ont interrogé les candidats sur la tentative de coup d'État du 6 janvier 2021. Trump a qualifié son rôle de « patriotique » et s'est mis à attaquer Harris sur l'immigration : *« Je vous demande ceci. Vous parlez du Capitole. Pourquoi permettons-nous à ces millions de personnes de passer par la frontière sud ? »*

Harris a répondu par une série de phrases éculées, présentant le 6 janvier comme une chose du passé et non comme un avertissement de l'avenir imminent en 2024 : « Pour tous ceux qui regardent et qui se souviennent de ce qu'était le 6 janvier, je dis que nous n'avons pas à revenir en arrière. Ne revenons pas en arrière. Nous ne reviendrons pas en arrière. Il est temps de tourner la page. Et si c'est trop demander pour vous, eh bien, il y a une place pour vous dans notre campagne. Défendre le pays. Défendre notre démocratie. Défendre l'État de droit. Et pour mettre fin au chaos. »

En réalité, le 6 janvier était une étape dans une campagne qui ne cesse de s'intensifier pour dissoudre la constitution et établir une dictature. Trump s'est engagé à ignorer les résultats de toute élection qu'il perdrait, et les républicains de la Chambre des représentants avancent un projet de loi visant à exiger que tous les électeurs prouvent leur citoyenneté : ce qui priverait de leurs droits des millions d'électeurs à faible revenu qui n'ont pas de passeport ou d'accès facile à des certificats de naissance. Bien que le projet de loi (appelé SAVE Act) ne sera probablement pas entériné, son but est de permettre à Trump de prétendre qu'une victoire démocrate sera illégitime parce que des millions d'immigrants sans papiers auraient voté. Quelques heures avant le débat, il a partagé sur Truth Social : **« les démocrates essaient de "bourrer" les listes électorales avec des étrangers illégaux. Il ne faut pas que ça se produise, empêchez ça !! »**

Il reste moins de huit semaines avant le 5 novembre, et les sondages montrent que la course est au coude à coude entre ces deux candidats de la guerre impérialiste et de la contre-révolution sociale. Une course serrée est tout ce dont Trump a besoin pour aller de l'avant avec son plan B consistant à qualifier l'élection de fraude et à mobiliser ses partisans dans les tribunaux et dans les rues pour l'annuler.

Le candidat à la présidence du Parti de l'égalité socialiste, Joseph Kishore, a publié une déclaration à l'issue du débat condamnant les deux partis. *« Le débat de mardi entre Harris et Trump a révélé le caractère réactionnaire de l'ensemble du système politique et des deux candidats de la classe dirigeante »*, a-t-il déclaré. « Trump et le Parti républicain cherchent à construire le cadre d'un régime autoritaire, quoi qu'il arrive lors des élections. Cette menace ne peut cependant pas être contrée par le soutien aux démocrates, un parti de Wall Street et de l'impérialisme. »

Kishore a ajouté : « *Tout est fait pour exclure toute discussion sur les vrais problèmes. Les mots "inégalité ", "capitalisme" et "socialisme" n'ont pas été mentionnés dans le débat. Même si tous les sondages montrent un large mécontentement à l'égard des démocrates et des républicains, tous les autres candidats sont exclus, y compris le Parti de l'égalité socialiste.* »

Kishore a souligné l'extrême crise sociale à laquelle la classe ouvrière est confrontée, notamment « des niveaux d'endettement écrasants », « la flambée des prix », « le coût du logement [qui] rend impossible de se payer une maison ou un loyer », « la stagnation des salaires » et « les licenciements collectifs ».

Il a conclu : « La tâche urgente, dans les huit prochaines semaines et au-delà, est de construire au sein de la classe ouvrière une direction socialiste qui articulera ses intérêts en opposition aux deux partis capitalistes. Ce n'est que sur cette base qu'il sera possible de saper les forces de la réaction, de la dictature et de la guerre. »

**Wsws**
**12 septembre 2024**

# Miragwàn : Eksplozyon yon kamyon gaz



Samdi maten 14 septanm 2024 la, nan zòn Kalbasye lokalite Payan ak Miragwàn, yon kamyon ki t ap transpòte pwodui petwòlye te kanpe epi l t ap koule gaz sanrete nan tank li. Anpil moun te pwofite ap ranmase gaz swa pou y al vann oubyen pou yo sèvi. Anpil malere, malerèz, chofè moto yo tout t ap fè leplen pou yo sove de, twa dola. Se pandan tout kretyen vivan sa yo arebò kamyon an li eksploze selon kèk temwen se yon ti etensèl dife ki soti nan tiyo echapman youn nan motosiklèt yo ki sanble ta lakoz aksidan grav sa a.

Dife melanje ak gaz se pa ti trajedi. Dapre responsab depatmantal pwoteksyon sivil la, Emmanuel Pierre se plizyè douzèn moun ki te sou plas la, ap ranmase gaz ki t ap koule nan tank lan ki viktim. Lapoula, yo te jwenn 16 moun kankannen ak 7 kadav nan yon jaden tou pre a. Se moun ki t ap eseye kouri soti nan flanm dife a.

Responsab depatmantal pwoteksyon sivil la, mande otorite Leta yo pou yo fè kanpay konsyantizasyon pou popilasyon kapab konnen ki danje kamyon k ap transpòte petwòl yo poze.

Nan bilan trajedi sa a, otorite yo rapòte anviwon ven motosiklèt ak yon machin boule. Kantite moun yo menm kontinye ap monte. Daprè Emmanuel Pierre, Direktè Jeneral Pwoteksyon Sivil la, pou kounyea se 27 moun ki mouri ak plis pase 30 blese grav.

Premye Minis Garry Conille te bije rive nan yon elikoptè Nasyonzini sou sit aksidan an nan Depatman Nip la. Li pale men se konmsi li pa di anyen ki gen sans, sèlman li te eksprime gwo lapenn li, pou moun ki viktim yo. Gouvènman li an solidè ak tout viktim yo ak fanmi yo tou. Annatandan yon lòt katastròf rive pou l ap vin repete menm tenten yo nan figi moun.

# Kilè y ap arete lòt fo yo ?

Lendi 9 septanm 2024 ki sot pase la, Lapolis Nasyonal Ayiti anonse li arete yon fo polisye, yon fanm 48 lane ki rele Woostha Louis, alias Tata. Sa ki pi komik la, fo polisye sa a ki te gen grad Enspektè Divizyonè, li gen 27 lane depi l ap fonksyone komsadwa anndan lapolis la epi pa gen okenn enstans ki te janm remake sa. Men fò k kounyea, lapolis la ta di limenm pa ki mwayen li rive dekouvri l apre tout tan sa yo?



**Woostha Louis, alias Tata**

Areta Woostha Louis ki t ap degaje l pou l viv, se paske li te vin dekouvri lapolis la se yon enstitisyon rakèt, se la anpil raketè vin chita pou yo fè lajan yo. Arestasyon sa a, se yon avilisman pa pou Woostha sèlman men tou pou enstitisyon yo rele Lapolis la. Sa montre li pa kanpe sou anyen. Si se apre 27 lane yo resi vin fè dekouvèt la, ou pa bezwen mande plis pase sa a. Se yon kò san tèt k ap mache sou moun, san regle anyen.

Men gen anpil lòt Woostha nan peyi a. Anpil lòt fo fonksyonè ki toupatou nan peyi a e menm nan Leta a. Yo nan bawo avoka yo kòm avoka san papye, fo avoka sa yo anpil, bagay sa a se youn nan rezon yo sasinen mèt Dorval paske li ta pral mete nan lari yon lis fo avoka. Gen fo Jij tou, fo etidyan nan fakilte yo, fo doktè, fo enfimyè, fo pwofesè tou tankou « pa anmegde m ». Se pa imilye Woostha sèlman alòske nou tout se yon bann mètdam kriminèl k ap fonksyone pou kraze peyi a. Anpil nan nou nan fè fo papye pou vòlè tè ak kay moun nan peyi a.

Yon fanm ki fè yon aksyon konsa, se pa ba l kou, maltrete l tankou vòlè kab chanje anyen, okontrè se yon dosye ki ta mande pou otorite yo analize l ak tèt repoze pou sa pa repete ankò. Dayè li pa youn nan polisye k ap kidnape moun oubyen k ap travay pou gang kriminèl yo. Se vre li fè yon aksyon malonèt men nou dwe l respè kanmenm paske gen anpil fo toujou se konnen nou poko konnen yo.

Yo arete manzè pou fo polisye aloske gen yon bann vakabon yo rele Konseye prezidansyèl ki fè brakaj sou yon direktè bank, se direktè a yo revoke. Konseye yo kanpe pi rèd kou yon ke makak nan peyi a. Pouki yo pa arete yo tou? Kilè y ap arete latriye lòt fo yo ?

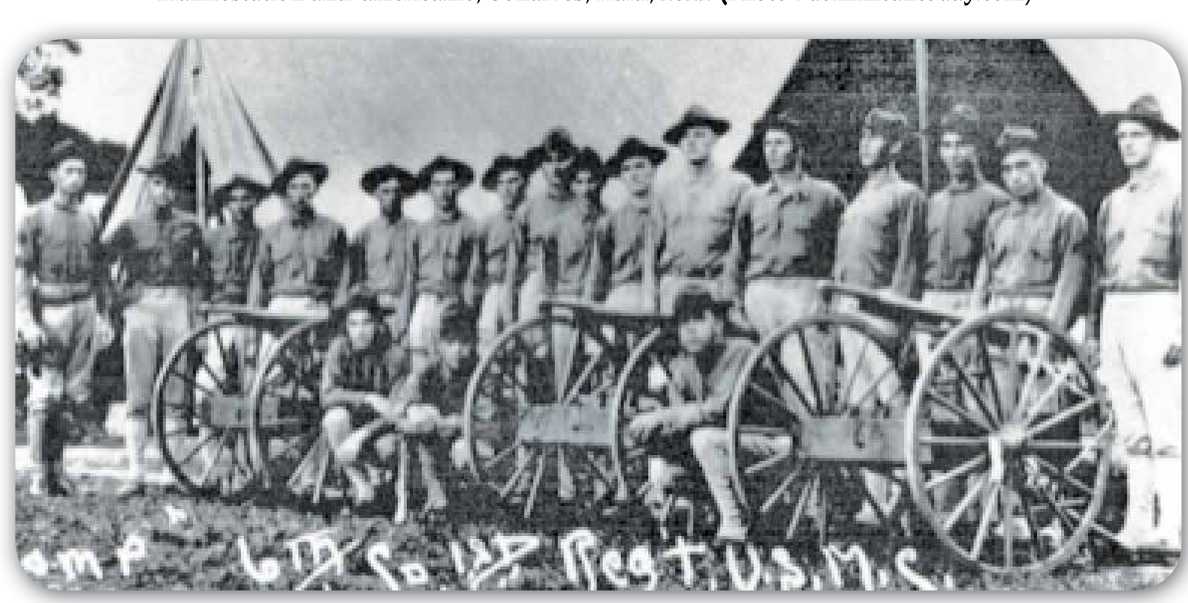
# Pourquoi le secrétaire d'État Antony Blinken s'est rendu en Haïti



**De gauche à droite l'ambassadeur américain en Haïti, Dennis Bruce Hankins et le secrétaire d'État Antony Blinken**



**Manifestation anti-américaine, Gonaïves, Haïti, 2022 (Photo : dominicantoday.com)**



**En 1915, l'impérialisme américain a commencé une occupation d'Haïti qui a duré jusqu'en 1934. Washington essaie toujours de contrôler le territoire et le peuple haïtiens.**

Par G. Dunkel

*Le secrétaire d'État Antony Blinken s'est rendu en Haïti et en République dominicaine les 5 et 6 septembre, la première visite d'un haut responsable américain depuis près de 10 ans. Cela signifie que Blinken a effectué une visite spéciale en Haïti, un pays qui est le plus exploité et le plus pauvre de l'hémisphère occidental.*

Ce n'est pas comme si Washington manquait de défis diplomatiques majeurs ailleurs. Par exemple : la guerre par procuration entre les États-Unis, l'OTAN et la Russie en Ukraine, qui produit de fortes tensions sur l'OTAN ; le génocide israélien à Gaza, qui pourrait potentiellement déclencher un conflit plus large en Asie occidentale et l'intervention arrogante de Washington dans les élections au Venezuela.

Et bien sûr, il y a l'hostilité continue des États-Unis envers la Chine populaire, démontrée par la mise en œuvre par Washington de tarifs douaniers de 100 % sur les véhicules électriques chinois et la diplomatie militaire américaine dans la région Asie-Pacifique. Il est donc légitime de se demander pourquoi Blinken s'est rendu en Haïti ?

Le Washington Post et le New York Times ont chacun publié des articles le 5 septembre donnant une raison à cette visite. Si l'État haïtien s'effondre, écrivent-ils, il y aura un flot de réfugiés demandeurs d'asile parmi les 11 millions d'Haïtiens qui submergeront les installations américaines.

Un regard sur les archives du Département d'État des années 1940 sur l'occupation américaine d'Haïti de 1915 à 1934 donne une raison plus fondamentale à l'attention de Blinken : « Le gouvernement des États-Unis s'intéressait à Haïti depuis des décennies avant son occupation. En tant que base navale potentielle pour les États-Unis et d'autres puissances impérialistes, la stabilité d'Haïti intéressait beaucoup les responsables diplomatiques et de la défense américains qui craignaient que l'instabilité n'entraîne une domination étrangère d'Haïti. » (tinyurl.com/yc62sbms)

Ce rapport contient également la phrase suivante : *« Suite à la manipulation réussie [des États-Unis] des élections de 1915… »* Il est inhabituel que les États-Unis admettent ouvertement la manipulation des élections, qui est un crime très grave en vertu de la loi américaine telle qu'elle est rédigée, une loi souvent bafouée par les agences américaines opérant dans le monde entier.

**Comment le Premier ministre Garry Conille a été choisi**

La dernière élection présidentielle nationale en Haïti a eu lieu en 2016, et les mandats de chaque fonctionnaire élu en Haïti ont expiré début 2023. Garry Conille, dont le père était ministre dans le gouvernement Duvalier, avait été Premier ministre de 2011 à 2012 sous la présidence de Michael Martelly, mais le principal domaine d'activité de Conille a été aux Nations Unies en tant qu'administrateur de la santé publique. Conille a été élu par six voix sur les sept membres votants du Conseil présidentiel de transition d'Haïti (TPC), qui a été créé lors d'une réunion de la CARICOM en mars.

La CARICOM est l'abréviation de la Communauté des Caraïbes, une organisation intergouvernementale qui est une union politique et économique de 15 États membres, principalement des îles de la mer des Caraïbes. Ni les États-Unis ni le Canada n'en sont membres, pas plus que les îles des Antilles françaises – Saint-Martin/Sint Maarten, Saint-Barthélemy, la Guadeloupe et la Martinique – qui font légalement partie de la France.

Le Conseil présidentiel de transition (TPC) est un organe temporaire qui a été officiellement constitué en Haïti le 12 avril et a prêté serment le 24 avril de cette année pour exercer les pouvoirs et les devoirs du président d'Haïti jusqu'à l'investiture d'un président élu ou jusqu'au 7 février 2026, selon la première éventualité. Il compte neuf membres, dont sept avec droit de vote.

Blinken a eu plusieurs réunions avec le Premier ministre Conille et le ministre des Affaires étrangères Dominique Dupuy début juillet au département d'État à Washington. Blinken s'est rendu à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, pendant deux jours début septembre, prenant un risque extraordinaire, pour s'assurer que le monde sache que les États-Unis soutenaient la présence de policiers kenyans en Haïti.

Le gouvernement américain croit pouvoir ignorer les votes de millions de Vénézuéliens pour Nicolás Maduro comme président, mais accueillir un Premier ministre d'Haïti qui a été élu avec six voix.

Quelle hypocrisie !

**Workers World**
**13 septembre 2024**

# Conseil Présidentiel de Transition, histoire d'une création !



**Les membres du Conseil Présidentiel de Transition (CPT)**

Par Catherine Charlemagne

(5e partie)

*Il fallait s'y attendre, la reprise de la publication de cette chronique sur la création du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), comme il a été réclamé par les lecteurs, a relancé les débats sur l'utilité de cet organe exécutif provisoire qui, en définitive, s'apparente à un Exécutif honorifique. Depuis la nomination du Premier ministre Garry Conille, c'est lui qui détient, en vérité, les vrais pouvoirs de décision. Un seul exemple pour s'en convaincre : la révocation, sans hésiter ni atermoiement, du Président du Conseil d'administration de la BNC, Raoul Pierre-Louis, alors qu'il aurait pu attendre le résultat de l'enquête. En revanche, jusqu'à ce jour, le CPT est dans l'incapacité de former le Conseil Electorale Provisoire (CEP), faute d'autorité et de pouvoir. Alors, poursuivons la lecture de ce fameux projet de décret soumis à la Communauté caribéenne (CARICOM) par les membres du CPT avant son amendement par le Conseil des ministres.*

Selon son article 20, le « Conseil Présidentiel négocie tous traités, conventions et accords internationaux que signe le Président dudit Conseil. Alors que les articles 21, 22, 23 et 24 du décret se lit ainsi « Le Conseil Présidentiel accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères, reçoit les lettres de créance des ambassadeurs des puissances étrangères et accorde l'exequatur aux Consuls. Il négocie et signe les traités de paix avec la validation du Conseil des ministres. Il nomme, par arrêté pris en Conseil des ministres, le Commandant en chef des Forces Armées, le Commandant en chef de la Police, les ambassadeurs et les consuls généraux. Le Conseil Présidentiel nomme, par arrêté pris en Conseil des ministres, les Directeurs généraux de l'administration publique, les Délégués et vice-Délégués des départements et des arrondissements, les Conseils des agents intérimaires des communes et des sections communales. Il nomme également les Conseils d'administration des organismes autonomes.

Il procède aussi aux nominations du Conseil Electoral Provisoire de neuf membres, selon les critères prévus dans la Constitution de 1987 en son article 289 ; le Comité de pilotage de la Conférence nationale sur proposition du chef du gouvernement ; la Commission pour la réforme constitutionnelle et la Commission vérité et justice sur proposition du Premier ministre et en consultation avec les organisations de droits humains nationales et internationales. Le Conseil Présidentiel fait sceller les décrets du Sceau de la République et les promulgue dans les délais prescrits par la Constitution. Il veille à l'exécution des décisions judiciaires, conformément à la loi. Enfin, toutes les attributions présidentielles non spécifiées dans le présent décret s'exercent à la majorité simple par les membres du Conseil Présidentiel. » Selon l'accord politique signé entre les parties prenantes, *« le mandat du Conseil Présidentiel prend fin le 7 février 2026. Il ne peut bénéficier de la prolongation de son mandat qui démarre à la date de sa prestation de serment. »*

Mais, après toutes ces belles littératures et ces échanges entre les membres du CPT impatients de prendre leur fonction et le Conseil des ministres qui joue la prolongation, le pays avait appris que Michel Patrick Boisvert et ses amis posaient la question de constitutionnalité de certains points et passages du projet de décret estimant que ses membres ont pris trop de liberté avec les énoncées de la Constitution. Le Conseil des ministres annonça donc qu'il fait face à des « questions constitutionnelles et légales avérées ». Pour avoir le cœur net, selon la lecture qu'ils ont faite du texte, ils étaient obligés de consulter des juristes et constitutionnalistes pour les éclairer. *« Le Conseil des ministres a buté sur des questions constitutionnelles et légales avérées. La Constitution et les lois haïtiennes ne prévoient nulle part cette institution dont la création doit forcément procéder à la nomination des membres devant la composer. Le Conseil des ministres va demander incessamment à la CARICOM de lui transmettre l'accord politique signé entre les différents secteurs qui constituent le Conseil présidentiel intérimaire.*

*À défaut de pouvoir se référer à la Constitution et aux lois de la République, ledit accord servira de référence pour la rédaction du décret »*, avait annoncé le Conseil des ministres. Le dimanche 31 mars 2024 dans un communiqué qui avait mis en rage les membres du CPT pour qui ce communiqué sonnait comme une provocation. Un comble, en effet, pour un pouvoir qui évolue depuis près de trois ans totalement en dehors d'une Constitution quasiment en veilleuse depuis l'assassinat du Président Jovenel Moïse et l'installation, par un Tweet, du Dr Ariel Henry au sommet de l'État. Or, dans le document ou projet de décret qui a été envoyé à la CARICOM qui l'a ensuite transmis à Ariel Henry et celui-ci au Conseil des ministres, certains ne trouvent rien d'extraordinaire encore moins d'anticonstitutionnel compte tenu du contexte. Les membres du CPT, en dépit de considérer leur Président comme le chef du Pouvoir exécutif avec toutes les attributions constitutionnelles, n'étaient pas sortis du cadre constitutionnel disaient d'autres.

En effet, ils ont accepté que le statut de « première Dame ou de premier Homme » n'était pas reconnu par la République au cours du mandat de la transition. Bien d'autres considérations et privilèges ont été supprimés ou fixés afin de prévenir tout manquement ou débordement. Certes, il faudra surveiller et installer davantage de garde-fous pour empêcher les impondérables de passer à travers les mailles du filet pour profiter des privilèges du pouvoir. Cela devrait être le rôle de ceux qui feront partie des différents organismes qui seront mis en place pour contrôler le gouvernement, les Conseillers-Présidents, durant cette transition deuxième partie. En attendant, lisez cet extrait de quelques articles pris au hasard après modification dudit décret nommant la partie où le Conseil des ministres définit l'organisation et le fonctionnement du CPT, après avoir été profondément amendé par le gouvernement intérimaire avant sa publication au journal officiel de la République *Le Moniteur*.

Selon l'article 5 du décret, « Le Conseil Présidentiel est organisé autour de la Présidence du Conseil et de six cabinets sectoriels dirigés par des Conseillers. Chaque cabinet est chargé d'un domaine spécifique, notamment la sécurité, les élections, la réforme constitutionnelle, la Conférence nationale souveraine, le redressement économique et le relèvement social et humanitaire. Les missions et le mode de fonctionnement de ces cabinets seront précisés ultérieurement par arrêté du Conseil Présidentiel. Par ailleurs, l'article 6 confère au Conseil Présidentiel la responsabilité de veiller au respect de la Constitution et des lois pendant la période de transition, ainsi que d'assurer la stabilité des institutions et leur bon fonctionnement. Le Conseil Présidentiel a son siège au Palais National, il fonctionnera selon des règles strictes définies par l'article 18 de la Transition.

Les pouvoirs du Conseil Présidentiel sont limités par ceux attribués par la Constitution haïtienne et le décret actuel. Par ailleurs, en l'absence de Parlement, le Pouvoir exécutif est soumis au contrôle de l'Organe de Contrôle de l'Action Gouvernementale, dont la composition et les fonctions seront définies par le Conseil Présidentiel dans un arrêté. Tous les six mois, le Conseil Présidentiel fait un exposé général de la situation devant la Nation et l'Organe de Contrôle de l'Action Gouvernementale. (…) Suivant l'article 20 du décret, les membres du Conseil Présidentiel percevront une indemnité mensuelle dès leur prise de fonction. L'Exécutif de la Transition s'engage à éliminer les privilèges injustifiés et à rationaliser l'utilisation des véhicules de service. Pendant la période de Transition, ni le conjoint ni aucun membre de la famille d'un membre du Conseil ne bénéficiera d'un statut particulier, ne gérera de projet public ou n'aura accès à des fonds publics. De plus, le statut de « première Dame » ou de « premier Homme » n'est pas reconnu par la transition (…) » avait rajouté le Conseil des ministres. Or, le gouvernement, sans prendre le soin de porter à la connaissance du CPT les articles qui ont été modifiés, voire supprimés du document, a pris la décision de publier le texte vu que tout le monde réclamait la publication de ce décret qui devait formaliser la création du CPT et donc faciliter son installation.

Mais voilà, un énorme cafouillage s'est produit en l'espace de vingt-quatre heures entre le gouvernement démissionnaire et les Presses Nationales, éditeur officiel de l'Etat. Dans la précipitation et sous l'effet de la pression pesant sur le Conseil des ministres, ou peut-être un coup de Trafalgar au sien même du gouvernement au moment où chacun cherche à sauver son « plat de lentilles » dans ce sauve-qui-peut, quelqu'un a envoyé le texte non fini aux Presses Nationales pour être imprimé au journal officiel *Le Moniteur* sans l'aval du Conseil des ministres. Le directeur des Presses Nationales, Ronald Saint-Jean, lui en tant que fonctionnaire dévoué, sans faire attention, avait expédié immédiatement le document à la rotative pour être imprimé. Ce qui a été fait sur le champ.

Pour comble de malheur, quelqu'un, un fidèle lecteur de *Le Moniteur,* s'était précipité au siège du journal à Pétion-Ville le jour même pour se procurer le fameux numéro spécial 14 tout en prenant la précaution utile d'en acheter plusieurs numéros et le soin de se procurer quelques anciens numéros. Une action laissant supposer que cette personne, très motivée et intéressée, était en mission commandée pour le compte de quelqu'un au sein du CPT puisqu'il a découvert avant tout le monde la supercherie, c'est-à-dire le « massacre » qu'a subi le texte original de la part du gouvernement. Ainsi, quelques minutes auront suffi pour que la nouvelle fasse le tour de Port-au-Prince et même du pays par le biais de photos envoyées à tous les concernés et publiées sur les réseaux sociaux. Dans l'immédiat, la presse s'est emparée du dossier en même temps que les membres du CPT qui découvrent, avec effroi, les mises à jour effectuées dans leur texte passant de 45 articles à seulement 13.

Un coup de poignard. Fous de rage, ils contemplent l'étendu des dégâts dont nous publions dans cette chronique l'intégralité des 13 articles qui ont été publiés dans le Journal officiel *Le Moniteur* numéro spécial 14, le vendredi 12 avril 2024.

**Article 1er.** - Il est créé un Conseil Présidentiel de Transition composé de sept (7) membres avec droit de vote et deux (2) observateurs sans droit de vote. Les sept (7) membres avec droit de vote comprennent un représentant de chacun des groupes suivants : 1) Accord du 30 août 2021 dit de Montana ; 2) Accord du 21 décembre 2022 ; 3) Collectif des Partis politiques du 30 janvier 2023 ; 4) EDE/RED/Compromis Historique ; 5) Parti Fanmi Lavalas ; 6) Parti Pitit Desalin ; 7) Secteur Privé. Les deux (2) observateurs sans droit de vote sont : 1) un représentant de la Société civile ; et 2) un représentant de la Communauté Inter Foi.

**Article 2.**- Outre les conditions prescrites par l'article 135 de la Constitution, nul ne peut faire partie du Conseil Présidentiel de Transition : 1) s'il fait actuellement l'objet d'une accusation ou d'une poursuite pénale, ou s'il a été condamné dans une juridiction quelconque ; 2) s'il fait l'objet d'une sanction de l'Organisation des Nations-Unies ; 3) s'il est candidat aux prochaines élections en Haïti ; 4) s'il s'oppose à la Résolution 2699/2023 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies autorisant le déploiement de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité.

**Article 3.**- Le Conseil Présidentiel de Transition est présidé par un de ses membres choisi par consensus ou à la majorité de ces derniers. Un acte règlementaire pris en Conseil des Ministres détermine l'organisation et le mode de fonctionnement du Conseil Présidentiel de Transition.

**Article 4.**-Le Conseil Présidentiel de Transition exerce des pouvoirs présidentiels spécifiques de la présidence pendant la période de transition jusqu'à l'investiture du Président élu qui doit intervenir, au plus tard, le 7 février 2026. **Article 5.**- Le Conseil Présidentiel de Transition : 1) participe, en accord avec le Premier Ministre, à la formation d'un Cabinet Ministériel inclusif ; 2) approuve l'ordre du jour du Conseil des Ministres, en accord avec le Premier Ministre, et cosigne les Arrêtés et les Décrets ; 3) fixe les critères de sélection des membres d'un Conseil Électoral Provisoire (CEP) impartial et les nomme ; 4) prend toutes dispositions favorisant une transition pacifique ; 5) assure la continuité de la gouvernance et établit un Conseil de Sécurité Nationale ;

6) poursuit la collaboration avec tous les membres de la Communauté internationale pour le déploiement accéléré de la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité autorisée par la Résolution 2699/2023 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. **Article 6.**- Le Conseil Présidentiel de Transition choisit et nomme rapidement un Premier Ministre. **Article 7.**- Le Premier Ministre, en accord avec le Conseil Présidentiel de Transition, choisit les membres de son Cabinet Ministériel de manière inclusive. **Article 8.**- Les membres du Conseil Présidentiel de Transition sont assujettis aux formalités de déclaration de patrimoine prévues par la Constitution et la Loi en la matière. **Article 9.**- Le Conseil Présidentiel de Transition a son siège au Palais National.

**Article 10.**- Le mandat du Conseil Présidentiel de Transition prend fin, au plus tard, le 7 février 2026. Le Conseil Présidentiel de Transition ne peut bénéficier de prolongation de mandat. **Article 11.**- Les membres du Conseil Présidentiel de Transition ainsi que ceux du gouvernement ne pourront pas se présenter aux prochaines élections. **Article 12.**- Le Premier Ministre prend les dispositions nécessaires en vue de l'installation du Conseil Présidentiel de



**Ronald Saint-Jean, directeur des Presses Nationales**

Transition. **Article 13.**- Le présent Décret abroge toutes Lois ou dispositions de Lois, tous Décrets-Lois ou dispositions de Décrets-Lois, tous Décrets ou dispositions de Décrets, qui lui sont contraires, et sera publié et exécuté, à la diligence du Premier ministre.

Pourtant, en dépit de la publication de ce décret par les Presses Nationales, l'affaire n'est toujours pas claire. En pour cause. Une nouvelle polémique s'en suivait sur le décret. Polémique provoquée, bizarrement, par le gouvernement démissionnaire lui-même, puisqu'il a déclaré que le texte publié n'était pas le bon et que le Conseil des ministres ne l'avait pas encore validé. Dans une note publiée par le ministère de la Culture et de la Communication le lundi 15 avril 2024, il est noté que « Le ministère de la Culture et de la Communication informe la presse en particulier, le grand public en général, que le journal officiel *Le Moniteur* n'a publié aucun Arrêté nommant les membres du Conseil présidentiel de transition (CPT). Le gouvernement travaille à effectuer ces nominations dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles ».

Entre-temps, le quotidien *Le Nouvelliste* daté du 15 avril 2024, a rapporté les déclarations d'un membre du gouvernement démissionnaire confirmant que le document avait bel et bien été expédié aux Presses Nationales sauf que, d'après lui, il n'y avait pas d'autorisation pour la publication. *« La nouvelle nous a surpris au gouvernement. Je sais que le document est aux Presses Nationales, mais sa publication n'a pas été autorisée par le gouvernement »* avançait la source du journal. Une déclaration confirmée, en effet, sur radio *Magik9* le mercredi 17 avril 2024 par le directeur des Presses Nationales, Ronald Saint Jean,

*suite à la page(16)*

# *Faced with Racism Abroad and Foreign Intervention at Home:*
# The Time for Haiti's National Awakening Has Finally Come

by Henriot Dorcent

Before a television audience of 67.1 million viewers, former U.S. President Donald Trump uttered racist, shameless lies against Haitian immigrants living in Ohio, accusing them of stealing and eating their neighbors' cats and dogs, labeling them as "criminals" and "terrorists."

On Sep. 12, two days after the Sep. 10 presidential debate between Trump and his Democratic Party rival, Vice President Kamala Harris, the thinly-veiled racist threats sparked bomb threats against Springfield, Ohio companies where the workers are predominantly Haitian. The same day a bomb threat closed down Springfield's City Hall, where the mayor calls the Trump campaign's assertions baseless. On Sep. 14, bomb threats also put into lockdown two Springfield hospitals.

Haitians are now organizing their response. Migrant defense organizations like the Haitian Bridge Alliance have begun to raise their voices. Haitians rallied on Sep. 12 in the heavily Haitian town of Elmont, Long Island, just east of New York City, in protest against Trump's false allegations and those of vice-presidential candidate JD Vance.

On Sep. 17, about 60 Haitians and their supporters, as well as New York City Councilwomen Mercedes Narcisse and Farah Louis, rallied in front of St. Jerome Catholic Church at the corner of Nostrand and Newkirk Avenues in Brooklyn, NY. Organized by Children for Change International, the rally was titled "Immigrants United Against Hate."

The largest mobilization is planned for Sep. 18 at the Nassau Coliseum at 1255 Hempstead Turnpike in Uniondale, NY on Long Island, where Trump will be holding a campaign rally. The Haitians, other immigrants, and their supporters will hold a counter-demonstration that will gather at 3 p.m. at 1110 Hempstead Turnpike in Uniondale, at the corner of Uniondale Avenue.

Meanwhile, in Haiti, politicians and the corrupt bourgeoisie are doing everything to maintain their class privileges and keep the popular masses in the most abject misery. This is our best opportunity to organize ourselves to be better able to respond to these false allegations which, once again, besmirch our dignity and belittle us like old clothes worn out by misery. They try to make us forget our ancestors' glorious anti-colonialist and anti-slavery struggles.

Those nostalgic for the slave system want to erase from the humanity's history the strong Haitian people's example which inspires us to be resistant, human, good, free, generous, altruistic, and socialist.

The time has truly come for us to organize ourselves in Haiti and North America to have our rights respected and stop being treated as pariahs. We Haitians, the children of Dessalines, Capois La Mort, Christophe, and Pétion, cannot hand over our destiny to the hypocritical politicians of the U.S.'s Democratic Party. We must build our own autonomous and independent organizations to fight against both flavors of racism: Republican and Democrat. We must not surrender our struggle to the hypocritical, two-faced half of the U.S. capitalist duopoly, the Democrats. We can only count on ourselves!



**Donald Trump and Kamala Harris debated each other on Sep. 10, 2024. The two candidates represent two wings of the U.S. ruling class, one brazen, the other insidious. Let us fight both of them and organize our own struggle.**

Peoples have no friends, they only have interests, to paraphrase Charles de Gaulle, Let's stop being afraid! Let's organize ourselves to better defend our interests and our country! We are more than what we have become today. We are the true freedom fighters; we were the first to abolish slavery; let us continue in the footsteps of our ancestors, to fight against exploitation and capitalist domination. These racist actions and remarks degrade those who carry out and utter them. Let us not submit to either of the two parties which just represent the two tactics of the U.S. capitalist system. The Republicans are openly racist, while the Democrats are just as racist but it is only revealed in their practice by their slyness and hypocrisy.

Let us organize ourselves by ourselves and for ourselves! Let us not be manipulated by the bigwigs of U.S. politics. Our most basic rights are flouted. We are the first victims of U.S. racism, of economic hyperinflation, of all kinds of discrimination (both racial and social). We are paid the lowest wages because of our social origin. We are victims of police brutality. We pay high prices for rent without subsidies. The cost of living increases at a rate significantly higher than the increase in our salary. We pay more for the purchase of a car and vehicle insurance premiums. Our wages are lower than any other category of immigrants, and we pay more than them for all our needs.

Nonetheless, we must win over and join with other immigrant workers as well as U.S. workers in our common class struggle.

The time to revolt has come both in Haiti and in the USA. After these malicious remarks from Donald Trump and JD Vance, if we do not rise up, it will be unforgivable. We must rise up against intervention, corruption, and insecurity in Haiti and against racial and social discrimination in the U.S..

Let us organize our forces everywhere to better fight against the capitalist system with its scourges of racism and sexism and the package of "identity politics" that liberals and Democrats us to hide this monstrous system of war, oppression, and exploitation.

**Haitian progressives, let us unite for a struggle for the national liberation of Haiti.**

**Liberty or Death! Homeland or Death!**




**A rally of Haitians and their supporters in front of St. Jerome Church on Nostrand Avenue on Sep. 17, 2024 to denounce the false allegations and campaign of scapegoating being made against Haitian immigrants.**




**"Let us organize ourselves by ourselves and for ourselves! Let us not be manipulated by the bigwigs of U.S. politics. The time to revolt has come both in Haiti and in the USA."**

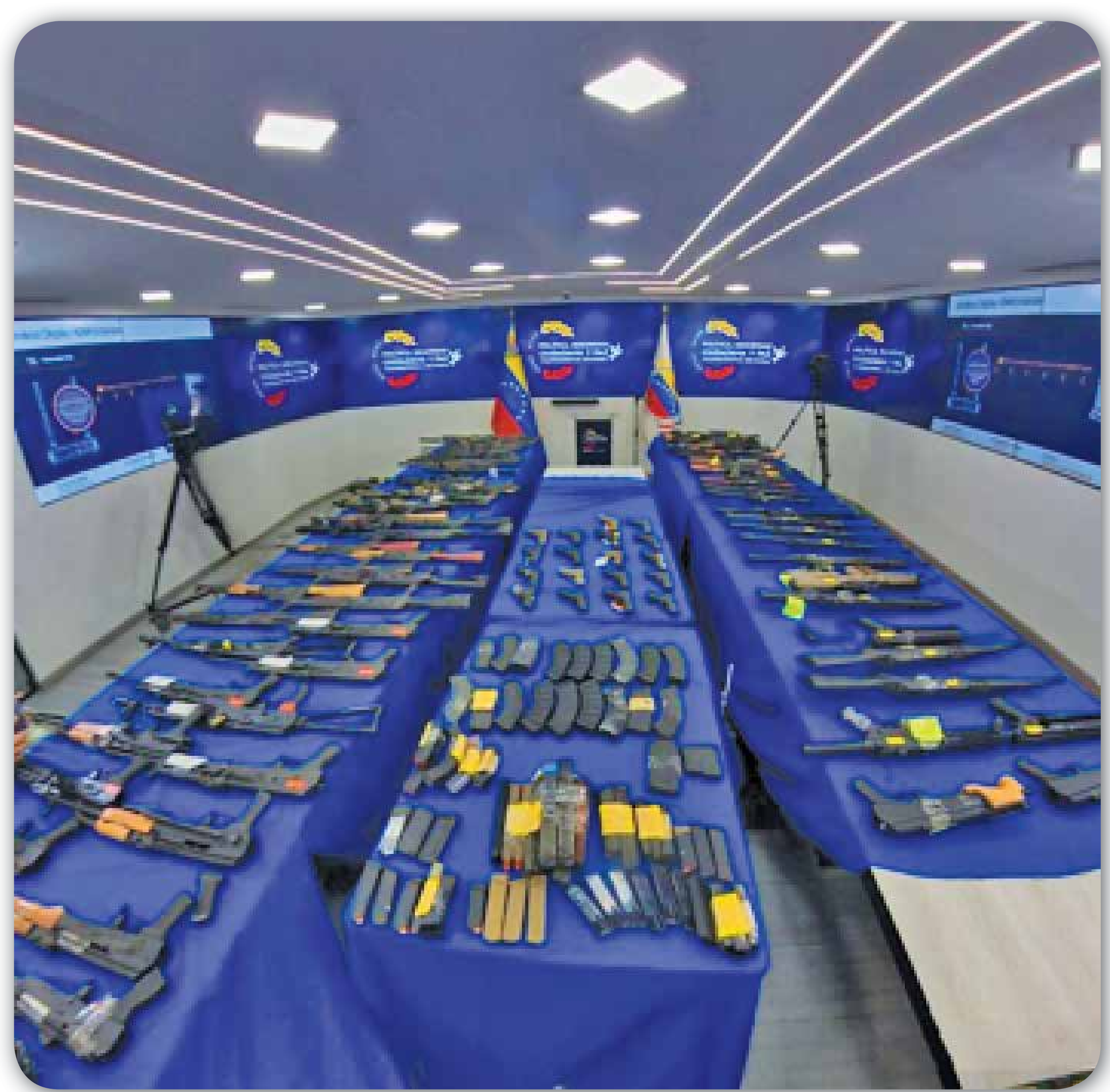
# VENEZUELA : UN PLAN TER
# ÉTATS-UNIS E




Le ministre de l'intérieur du Venezuela, Diosdado Cabello



A été également arrêté un Nord-américain du nom de Aaron Barrett



Des armes provenant des États-Unis d'Amérique, 400 fusils et pistolets saisis

*Le ministre de l'intérieur du Venezuela, Diosdado Cabello, a fait savoir lors d'une conférence de presse, samedi, qu'un grand nombre d'armes provenant des États-Unis avait été saisi. Il a montré une partie des 400 fusils et pistolets saisis. Il a annoncé l'arrestation d'un agent des forces spéciales des États-Unis et de 2 citoyens espagnols liés au centre national de renseignements de l'Espagne ainsi que d'un mercenaire tchèque et il a expliqué leurs liens avec des membres de l'opposition vénézuélienne avec lesquels ils auraient coordonné un plan destiné à assassiner le président Nicolas Maduro et d'autres membres du Gouvernement.*

Cabello a expliqué que les fusils étaient arrivés dans des conteneurs qui apportaient de la nourriture pour chien en sacs : *« Là, arrivaient les armes désarmées, ils le recevaient et ils avaient la mission de les armer. »* Les corps de sécurité ont fait un suivi des embarquements, on a cherché les responsables. *« Ils usurpaient l'identité de personnes en utilisant le nom de tiers pour qu'on ne puisse pas les suivre. Ce sont des gens habitués à cette sorte d'opérations et le Gouvernement des États-Unis n'est pas étranger à cette opération. »*

*« Ces fusils n'étaient pas destinés à une exposition, ils étaient destinés à des actes terroristes organisés par des secteurs politiques au Venezuela, »*, a expliqué Diosdado Cabello.

Il a expliqué que Iván Simonovis (ancien commissaire et expert de la police lié à l'opposition qui a participé au coup d'Etat d'avril 2002 et, après avoir passé plusieurs années en prison, s'est évadé et a fui aux États-Unis) était au courant de cette opération, et que plusieurs personnes qui avaient 10 ou 12 fusils chez eux ont été arrêtées. Il a également indiqué que, quand ses armes ont été envoyées des États-Unis, le FBI était là et inspectait l'embarquement, mais qu'il n'a pas saisi les armes et n'a arrêté personne.

**Attaquer l'ambassade d'Argentine**

Le ministre de l'intérieur a indiqué qu'il y a quelques jours ont été arrêtés des gens qui envisageaient de lancer des grenades sur l'ambassade de d'Argentine, où des opposants étaient réfugiés. L'objectif était de rendre le Gouvernement vénézuélien responsable de cette attaque.

Et il a indiqué qu'on avait inspecté les téléphones des personnes arrêtées et qu'on a trouvé des liens avec José Miguel Strada, détenu et condamné pour la tentative d'assassinat du président Nicolas Maduro, le 4 août 2018. Il y a des groupes sur WhatsApp sous la façade de groupes religieux dans lesquels on transmet des informations pour réaliser des actes terroristes au Venezuela.

Là, une personne fait son apparition : Luis, Humberto Yanez Martinez qui avec Gilber Caro, militaire de l'opposition en prison en ce moment aux États-Unis, pour avoir provoquer une mort lors d'un accident de la route et qui a été signalé à plusieurs occasions pour avoir des contacts avec des mafieux et des dirigeants négatifs dans les prisons vénézuéliennes et dans des bandes de délinquants.

Cabello a expliqué qu'on a trouvé 14 personnes dans les prisons liées à ces faits. Ces personnes, sur leur téléphone, avaient des liens pour acheter des explosifs C4 pour créer des révoltes dans les prisons et sortir pour prendre ces armes. *« Les États-Unis savent exécuter des opérations de déstabilisation, »*, a-t-il déclaré. Dans la suite des investigations, apparaît le nom de Yorman Varillas, qui a fui le Venezuela après avoir été lié à l'assassinat d'un étudiant.

**Arrestation de 2 Espagnols liés au renseignement.**

Ensuite, deux citoyens de nationalité espagnole en « situation illégale » qui prenaient des photos de certaines installations ont été arrêtés dans les environs de l'aéroport de Puerto Ayacucho.. Cabello indique que, sur leur téléphone, ils avaient des liens avec Maria Teresa Clavijos, dirigeante de Vente Venezuela de Aragua, liée aux « commandos », avec Yorman Varillas et Jhexica Isabel Aponte dirigeante de Vente Venezuela d'épata.

Il a signalé que ces citoyens espagnols ont demandé comment obtenir des explosifs, comment contacter des groupes qui voudraient faire un travail spécial, et il signale qu'ils avaient des liens avec le centre national de renseignements d'Espagne. *« La tâche qu'ils devaient accomplir au Venezuela est très clair, »* a dit Cabello.

Et il indique que sur leur téléphone, ils planifiaient l'assassinat de la maire de Upata et que des liens avec Americo Di Grazia et Carlos Chancellor apparaissaient.

**Arrestation d'un mercenaire tchèque**

Il a également annoncé l'arrestation de Jan Darmovzal, d'origine, tchèque, qui avait des contacts avec María Teresa Clavbijo, Yorman Varilla et avec une autre personne du nom de Wilbert Joseph Castañeda. Jan Darmovzal est un mercenaire qui faisait partie d'un groupe, appeler « Kommando A Z. »

**Arrestation d'un agent spécial des États-Unis**

À propos de Wilbert Joseph Castañeda, Cabello a dit que depuis 2009, il appartient aux services spéciaux des

# RRORISTE IMPLIQUANT LES ET L'ESPAGNE





**A été également arrêté un Nord-américain du nom de Aaron Barrett**




**Jan Darmovzal est un mercenaire qui faisait partie d'un groupe, appeler « Kommando A Z. »**

États-Unis, la principale force d'opérations spéciales de l'armée de ce pays. C'est un militaire actif. Il y a quelques jours, la Maison Blanche s'est exprimée publiquement pour le défendre. Elle dit qu'il était « sans autorisation, dans des choses personnelles. »

Cabello a déclaré à propos de Castañeda : « Il a suivi un cours en Virginie (États-Unis) dans le groupe 4, avec la spécialité de l'ouverture de brèches (explosifs). Il a ensuite été transféré au groupe 7 à San Diego (Californie), qui est leur groupe spécial. Il a suivi un cours sur les opérations fluviales, les armes mixtes, le pistolet et le fusil, le combat urbain et rapproché, le parachutisme, le combat rural, les brèches, le maniement offensif et défensif, les explosifs. En 2010, il a participé à la guerre en Afghanistan. En 2014, il a participé à la guerre en Irak pendant 6 mois. En 2021, il s'est rendu en Colombie avec 10 personnes, en tant qu'opérateur logistique du groupe, dans le but « d'échanger des connaissances. »

Et il a indiqué qu'en Colombie, Castañeda est vu comme un lieutenant du nom de Carlos Nuñez. Wilbert Joseph Castañeda a des contacts avec une femme du nom de Deisy Jugles González, qui a été la compagne d'un monsieur, de très haut niveau du train d'Harragua, qui a été assassiné en Colombie. » Ils ont des contacts avec Belén Salas, María Teresa Clavijo, Carlos Andrade Alias Petare, alias El Flaco, *« tous membres de bandes et de groupes délictueux »* pour récupérer des personnes pour former un groupe qui commette des actes terroristes au Venezuela.

Ont également été arrêté un Nord-américain du nom de Aaron Barrett et sa compagne vénézuélienne, Astrid Impératriz Ortega, des « hackers », ainsi qu'un autre Étasunien, du nom de David Estrella. Tous allez participer à l'opération, et il indique que la CIA est à la tête de celle-ci.

Plus tard, a expliqué Cabello, « *ils arrivent tous à un hôtel en Colombie, qui est coordonné par Yorman Varilla. Ils arrivent tous à Caracas. Ils vont tous à Maracay. Nous avons capturé Castañeda entre La Victoria et La Colonia Tovar. Il était entraîné pour se comporter en interrogatoire.* »

Cabello a expliqué que l'objectif de cette opération est d'assassiner le président Nicolas Maduro, la vice-présidente Delcy Rodriguez, lui-même et d'autres personnes qui sont des dirigeants de la Révolution. Il dénonce la participation de la CIA et du centre national de renseignement de l'Espagne. De plus, ils ont contacté des mercenaires en France, en Europe de l'Est et « *ils sont impliqués dans une opération pour attaquer notre pays. Ils parlent des armes.* »

Il signale que Iván Simonovis y participe grâce à des liens directs avec le Venezuela qui impliquent Juan Pablo Guanipa, Carlos Vecchio, Julio Borges et María Corina Machado.

« *D'ici, nous exigeons du Gouvernement des États-Unis des éclaircissements sur la participation de ses organismes, l'utilisation de son territoire pour le trafic d'armes destinées à renverser un Gouvernement démocratique élu par son peuple,* », a indiqué Cabello. « *Le centre national de renseignement de l'Espagne encourage la récupération de terroristes pour qu'ils viennent au Venezuela. Ils peuvent dire ce qu'ils veulent, leurs agents sont en train d'avouer.* »

« « *Ce monsieur, Castañeda, n'est pas n'importe qui. C'est le chef de l'opération. Placez-la par la CIA. C'est pourquoi la Maison-Blanche s'est sentie frappée par son arrestation.* » Il a dénoncé le fait qu'il a « *des contacts directs avec des groupes délictueux au Venezuela* » et il a montré des chats de Castañeda avec « El Flaco » aux États-Unis célébrant les violences du 29 juillet.

Cabello, également qu'ils ont planifié des attaques terroristes contre les services publics, l'eau, l'électricité et le transport, ainsi que des attaques informatiques des systèmes des entités de l'État. « Le Venezuela est sous une attaque de l'impérialisme, attaqué à partir des États-Unis qui permettent l'utilisation de son territoire pour armer ces groupes. »

Il a rappelé que Jordan Goudreau, qui a commandé l'opération Gédéon et a été arrêté aux États-Unis pour trafic d'armes a été libéré il y a quelques jours et il se demande ce qu'ils lui ont offert et ce qu'ils lui ont demandé : « *Ici, nous les attendons. Nous allons utiliser tous les mécanismes nécessaires pour repousser et vaincre ces groupes de mercenaires et de terroristes qui cherchent à saper la paix et l'ordre au Venezuela. Nous serons extrêmement rigoureux et sévères dans le maintien de la paix. Et nous disons à notre peuple : aie confiance. Que nous sommes actifs, parce que nous avons obtenu beaucoup de cela par le renseignement populaire.* » Il demande d'avoir confiance dans les institutions et ajoute que « *jamais, nous ne laisserons la Patrie perdre.* »

Cabello a signalé que la puissance de ces armes n'est pas faible : « *imagine des groupes délictueux avec cette puissance de feu… À qui allaient-ils les remettre ? Aux bandes. Ils comptaient sur les bandes pour créer le chaos, la violence et l'anarchie.* »

Interrogé sur les endroits qui devaient être attaqués, Cabello a indiqué que c'étaient « les zones dans lesquelles reposent les pouvoirs et que le palais présidentiel de Miraflorès est mentionné par tous. Dans les documents trouvés sur Castaneda, il y a des plans identiques à ceux de l'opération Gédéon : « *entrer dans le palais, prendre telle chose, contacter les officiers un tel et un tel (des déserteurs qui ne sont pas au Venezuela, attaquer l'eau, les services, l'électricité et le transport parce que cela provoque le chaos.* »

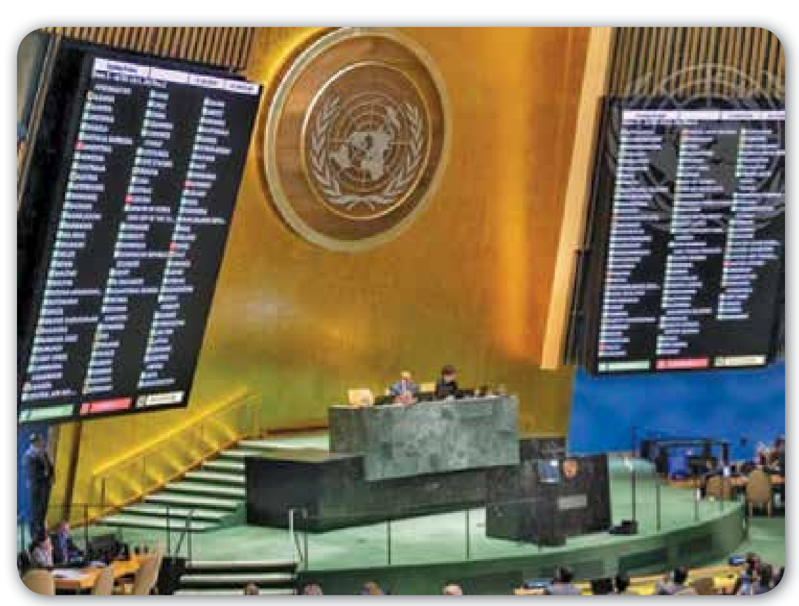
**Alba Ciudad 14 Septembre 2024**
**Traduction Françoise Lopez**
**Bolivar Infos 15 Septembre 2024**





**Le passeport de Wilbert Joseph Castañeda**

# Le 10 septembre, les colons israéliens sont devenus des migrants illégaux



**En application de son vote du 10 mai 2024, l'Assemblée générale a accueillie, le 10 septembre, la Palestine comme membre de plein droit des Nations unies.**

Par Thierry Meyssan

*Nous sommes habitués à voir Israël se livrer à des exactions sous le prétexte de sa sécurité et les Anglo-Saxons à le défendre au conseil de sécurité. De sorte que nous assistons à des crimes sans aucune conséquence judiciaire. Cette situation est désormais terminée. La Cour internationale de justice a balayé le raisonnement de Tel-Aviv et l'État de Palestine est devenu un membre de plein droit des Nations unies. Il ne sera donc plus possible de détourner le regard sur la situation des Palestiniens et ceux-ci disposeront de la capacité de poursuivre leurs bourreaux.*

Le 10 septembre 2024, les colons israéliens, qui prétendent accomplir un plan divin en s'installant en Cisjordanie (en Judée-Samarie, selon leurs termes), sont passés du statut de citoyens israéliens vivant dans des territoires contestés à celui d'immigrés illégaux dans l'État souverain de Palestine.

En effet, l'Assemblée générale des Nations unies a mis en application, à l'occasion de l'ouverture de sa soixante dix-neuvième session, sa résolution ES-10/23 du 10 mai dernier [1]. L'État de Palestine est devenu membre de plein droit de l'Organisation des Nations unies (ONU). Nul ne peux donc plus s'opposer à ce qu'il exerce ses droits d'État souverain.

Si la Palestine est un État souverain, l'interprétation de l'*Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la bande de Gaza* (dit « accord d'Oslo II ») s'en trouve modifiée. L'Autorité palestinienne n'est plus une administration provisoire le temps d'une transition, mais un gouvernement au plein sens du terme. Les Territoires palestiniens ne sont plus des « zones contestées », mais constituent le territoire internationalement reconnu d'un État souverain.

Depuis la guerre de 1967 (dite « guerre des six jours »), le mouvement des colons n'a cessé de gagner du terrain. Ils sont aujourd'hui plus de 700 000 implantés en Cisjordanie, à Jérusalem Est et sur le plateau du Golan.

La Cour internationale de Justice (CIJ) —c'est-à-dire le tribunal interne des Nations unies, consultée par l'Assemblée générale des Nations unies— a défini, le 19 juillet dernier, les règles de droit concernant les politiques et les pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé [2]. Cet avis n'a pas été suivi d'effet, seul le Conseil de sécurité ayant la capacité de contraindre Israël à l'appliquer.

Rappelons que le droit international, à la différence du droit pénal, ne s'appuie pas sur une police et un système pénitentiaire. C'est simplement l'obligation pour les gouvernements d'honorer la signature de leur État. En l'occurrence, Israël en adhérant à l'ONU a signé sa charte [3]. Celle-ci, en son chapitre XIV, engage chaque membre « à se conformer à la décision de la Cour internationale de Justice dans tout litige auquel il est partie ».

La Cour a posé (§ 229) que ces politiques et pratiques violent la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*. Selon elle, *de facto*, Israël pratique une forme d'apartheid (cf. art 3 de ladite convention). C'est très exactement ce qu'avait proclamé l'Assemblée générale de l'ONU, le 10 novembre 1975 : « Le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale » (résolution 3379) [4]. Ce texte n'a été abrogé que pour faciliter la conférence de paix de Madrid, en 1991 [5]. Cependant, Israël n'ayant pas rempli ses engagements de l'époque et ayant accentué ses politiques et ses pratiques, ce texte devrait être rétabli.

La Cour a également observé (§ 263) que « les accords d'Oslo n'autorisent pas Israël à annexer des parties du Territoire palestinien occupé pour satisfaire ses besoins et obligations en matière de sécurité. Ils ne l'autorisent pas non plus à maintenir une présence permanente dans le Territoire palestinien occupé à cette même fin ». Ce qui était vrai en juillet l'est encore plus depuis que la Palestine est un État souverain internationalement reconnu.

En conséquence, la semaine dernière, c'est-à-dire après cette décision et avant que la Palestine n'entre à l'Assemblée générale, les Forces de défense d'Israël (FDI) ont subitement évacué les principales villes de Cisjordanie qu'elles occupaient. Par contre, le gouvernement israélien a déclaré à la Haute Cour de justice, le 12 septembre, qu'il n'y avait pas de raison d'augmenter l'aide humanitaire à Gaza, vu qu'Israël ne contrôle pas ce territoire et n'y a donc pas de responsabilité.

Ceci étant posé, la Cour a conclu qu'« Israël a l'obligation de réparer intégralement les dommages causés par ses faits internationalement illicites [l'occupation et l'apartheid] à toutes les personnes physiques ou morales concernées » (§ 269). Ce qui inclus « l'obligation pour Israël de restituer les terres et autres biens immobiliers, ainsi que l'ensemble des avoirs confisqués à toute personne physique ou morale depuis le début de son occupation en 1967, et tous biens et bâtiments culturels pris aux Palestiniens et à leurs institutions, y compris les archives et les documents. Elle exige également que tous les colons des colonies de peuplement existantes soient évacués, que les parties du mur construit par Israël qui sont situées dans le Territoire palestinien occupé soient démantelées, et que tous les Palestiniens déplacés durant l'occupation puissent retourner dans leur lieu de résidence initiale » (§ 270).

Notez bien que la Cour n'ordonne pas de réparation pour les dommages causés avant 1967. Ce n'est pas la question qui lui avait été posée. En outre, les armes ont parlé et les Palestiniens ont perdu plusieurs opérations militaires dont ils doivent aussi assumer les conséquences. Les torts sont partagés, même s'il est évident que les torts comme les dommages endurés par les Palestiniens sont sans commune mesure avec ceux des Israéliens.

La Cour se prononce sur les conséquences de l'occupation depuis 1967. Ses décisions ne sont pas rétroactives. Elle constate des faits qui n'ont cessé d'empirer depuis 1967.

S'adressant à tous les États membres des Nations unies, la Cour leur a notifié qu'ils « sont tenus de ne reconnaître aucune modification du caractère physique ou de la composition démographique, de la structure institutionnelle ou du statut du territoire occupé par Israël le 5 juin 1967, y compris Jérusalem-Est, autres que celles convenues par les parties par voie de négociations, et de faire une distinction, dans leurs échanges avec Israël, entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés depuis 1967. La Cour considère que l'obligation de distinguer, dans les échanges avec Israël, entre le territoire propre de cet État et le Territoire palestinien occupé englobe notamment l'obligation de ne pas entretenir de relations conventionnelles avec Israël dans tous les cas où celui-ci prétendrait agir au nom du Territoire palestinien occupé ou d'une partie de ce dernier sur des questions concernant ledit territoire ; de ne pas entretenir, en ce qui concerne le Territoire palestinien occupé ou des parties de celui-ci, de relations économiques ou commerciales avec Israël qui seraient de nature à renforcer la présence illicite de ce dernier dans ce territoire ; ils doivent s'abstenir, dans l'établissement et le maintien de missions diplomatiques en Israël, de reconnaître de quelque manière sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé ; et de prendre des mesures pour empêcher les échanges commerciaux ou les investissements qui aident au maintien de la situation illicite créée par Israël dans le Territoire palestinien occupé » (§ 278).

C'est pourquoi, le 9 septembre, Volker Turk, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, ouvrant la 57° session du Conseil des droits de l'homme, a déclaré : « Aucun État ne doit accepter le mépris flagrant du droit international, y compris les décisions contraignantes du Conseil de sécurité de l'ONU et les ordonnances de la Cour internationale de Justice, ni dans cette situation [l'occupation israélienne de la Palestine], ni dans toute autre situation ».

Chacun d'entre nous doit en avoir conscience : les règles ont changées.




**Pour Volker Turk, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, si les mots ont un sens, la décision de la CIJ fait obligation à tous les États membres de l'ONU de ne pas reconnaître l'autorité d'occupation israélienne sur le territoire de l'État souverain de Palestine**

L'occupation de l'État de Palestine par Israël est illicite. Or, cet État est, depuis le 10 septembre, internationalement reconnu, même si plusieurs membres permanents du conseil de sécurité ne l'ont pas fait à titre personnel. Il dispose désormais de moyens juridiques dont il était dépourvu jusqu'ici. Le parapluie anglo-saxon derrière lequel Tel-Aviv s'abritait n'existe plus en droit. Nous entrons dans une nouvelle période où Washington et Londres devront utiliser la force pour maintenir ce système d'oppression.

Cette révolution juridique marque la victoire de la stratégie du président Mahmoud Abbas (89 ans). Paradoxalement, ce n'est qu'à l'issue de sa vie qu'elle intervient, à un moment où son gouvernement est discrédité en raison de sa collaboration avec Israël et de sa corruption.



**La Cour internationale de Justice a dit le droit. Sa décision s'impose à tous les États ayant adhéré à l'ONU, Israël, États-Unis et Royaume-Uni compris**

**Notes**

[1] « Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies », *Réseau Voltaire*, 10 mai 2024.

[2] « Avis consultatif du 19 juillet 2024. Conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est », Cour internationale de Justice.

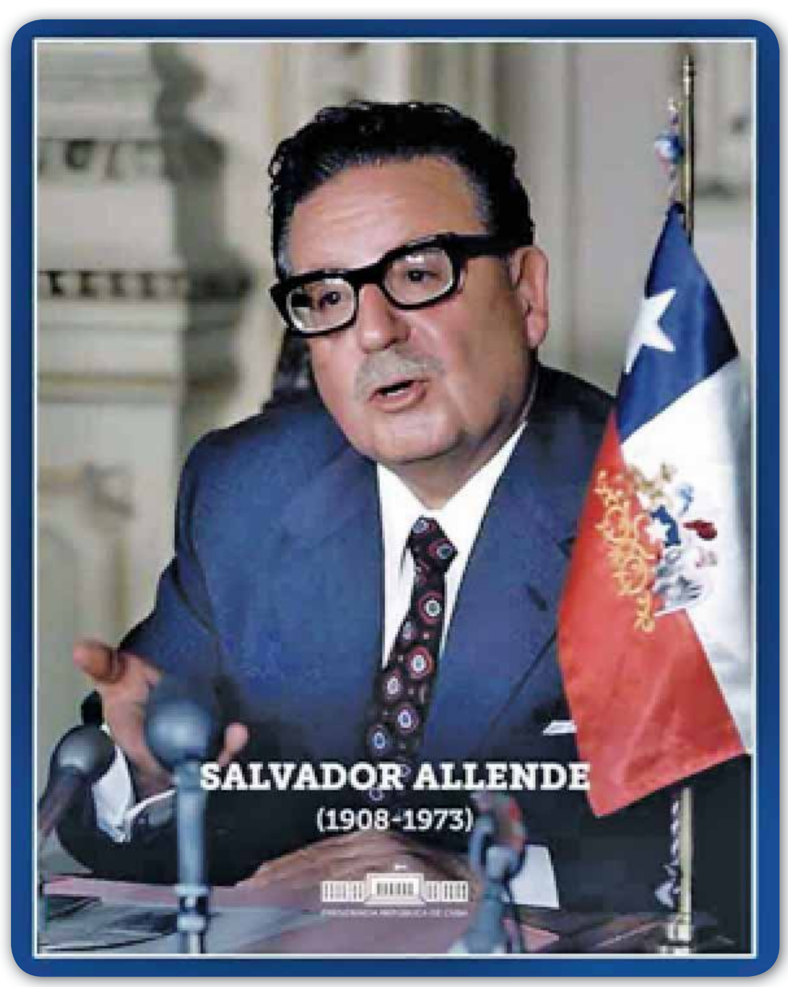
[3] « Charte des Nations unies », *Réseau Voltaire*, 26 juin 1945.

[4] « Qualification du sionisme », ONU (Assemblée générale) , *Réseau Voltaire*, 10 novembre 1975.

[5] « Retrait de la qualification du sionisme », ONU (Assemblée générale) , *Réseau Voltaire*, 16 décembre 1991.

**Réseau Voltaire | Paris (France) | 13 septembre 2024**

# Chili : La CIA contre Salvador Allende






**Augusto Pinochet reçoit Henry Kissinger dans son bureau, une photo prise le 8 juin 1976 à Santiago du Chili. Photo : Archives.**

Il y a 50 ans, alors que le New York Times se préparait à publier un article important sur les opérations secrètes de la CIA au Chili, l'architecte de ces opérations, Henri Kissinger, a trompé le président Gerald Ford, sur les efforts clandestins des États-Unis pour saper le Gouvernement élu du dirigeant du parti socialiste, Salvador Allende, selon les documents publiés aujourd'hui par les archives de la sécurité nationale. Les opérations secrètes ont été « conçues pour maintenir qu'il en marche le processus démocratique » à déclarer Kissinger à Ford dans le bureau ovale deux jours avant la parution de l'article, il y aura 50 ans cette semaine. Selon Kissinger, « il n'y a eu aucune tentative de coups d'Etat. »

« J'ai vu l'histoire du Chili », a déclaré Ford à Kissinger le 9 septembre 1974. « Y a-t-il des répercussions ? Kissinger a répondu : « Pas vraiment, non ».

En fait, l'article de premier plan écrit par la journaliste d'investigation Seymour Hersh (« Le chef de la CIA a dit à la chambre des représentants qu'il y avait eu une campagne de 8 000 000 de dollars contre Allende en 1970-1973. ») a déclenché le plus gros scandale concernant les opérations secrètes de la communauté du renseignement jamais vu. L'article de Hersh a conduit directement à la formation, le 8 septembre 1974, d'un comité spécial du Sénat présidé par le sénateur Frank Church qui a mené à bien la première enquête importante sur les actions secrètes de la CIA au Chili, et dans d'autres endroits, et qui a été le premier organisme du Congrès à évaluer le rôle des opérations secrètes et clandestines dans une société démocratique. Les répercussions politiques ont obligé le président Ford à reconnaître publiquement les opérations de la CIA au Chili, en même temps qu'il niait énergiquement avoir quelque chose à voir avec un coup d'Etat.

L'avocat du président à la Maison-Blanche a ensuite informé Ford que sa déclaration « n'était pas totalement cohérente avec les faits, parce qu'on ne lui avait pas révélé tous les faits. »

Lors d'une conférence de presse, le 16 septembre, Gérald Ford est devenu le premier président qui a reconnu et défendu publiquement les opérations secrètes de la CIA qui, selon lui, se limitaient à protéger les institutions démocratiques chiliennes de la menace d' Allende. Il affirmait que la CIA avait agi « dans le plus grand intérêt du peuple du Chili, et certainement dans notre plus grand intérêt. »

L'enquête du Sénat, qui a également révélé des plans de la CIA pour assassiner des dirigeants étrangers, et une enquête identique à la chambre des représentants on conduit à la promulgation d'une loi pour améliorer les contrôles et les contrepoids aux opérations de la CIA et limiter la capacité des futurs présidents à « nier de façon plausible », les programmes d'actions secrètes à l'étranger. Les documents de la Maison-Blanche révèlent la profonde consternation exprimée par Ford et Kissinger, face à la possibilité que les opérations secrètes soient limitées. « Nous avons besoin d'une CIA. Nous avons besoin d'opérations secrètes, », a dit Ford à son cabinet 9 jours après la publication de l'article du Times. Cet article et une avalanche d'articles postérieurs de Hersh sur la CIA«ont eu l'effet d'une étincelle sur un réservoir d'essence, », comme la reconnu Kissinger plus tard dans ces mémoires.

### La fuite qui a changé l'histoire

L'histoire de Hersh été basée sur un résumé du témoignage secret du directeur de la CIA, William Colby, et d'un fonctionnaire légendaire de l'agence, David Atlee Philips, qui donnait une vision générale des opérations secrètes contre Salvador Allende au Chili, lors d'une session exécutive du comité des services armée de la chambre des représentants, le 22 avril 1974. Selon ce résumé, Colby a fait savoir au comité qu'entre 1962 et 1973, l'ultra secret, « comité 40 » qui supervisait les opérations secrètes, avait autorisé la CIA à dépenser 11 000 000 de dollars au Chili, dont 8 000 000 pour « déstabiliser », le Gouvernement d' Allende et précipiter sa chute. » Le texte affirmait que « les activités de l'agence étaient vues comme un prototype ou une expérimentation de laboratoire pour mettre à l'épreuve les techniques d'un gros investissement financier dans les efforts pour discréditer et renverser un Gouvernement. »

Ce résumé, avait été rédigé par un membre libéral du congrès du Massachusetts, Michael J. Harrington, qui avait entendu parler du témoignage top secret de Colby et avait demandé une autorisation spéciale pour le réviser. Harrington a lu la transcription de l'audience de 48 pages deux fois (le5 et le 12 juin de 1974) et s'est rendu compte que le témoignage de Colby contredisait clairement les dénégations antérieures du Kissinger et des fonctionnaires de la CIA (pendant les audiences précédentes, sur les opérations de la CIA et de la ITT au Chili) concernant les efforts secrets pour renverser Allende.

Harrington a exprimé sa préoccupation pour le fait que des agents de la CIA aient commis un parjure devant le directeur du personnel du sénateur Franck Church, Jérôme Levinson. Dans ses mémoires, Levinson rappelle que Harington « m'a demandé ce que je pensais qu'il devait faire. » Il a recommandé à Harrington d'écrire une lettre au président du comité des relations extérieures du Sénat, le sénateur, William Fullbright pour demander une enquête complète sur le rôle de la CIA au Chili. Le 18 juillet 1974, Harrington a envoyé à Fulbright une longue lettre dans laquelle il faisait un résumé du témoignage secret de la CIA et concluait que le Congrès et le peuple des États-Unis. « avait en le droit de savoir ce qui s'était fait en notre nom au Chili. »

Mets Fullbright n'était pas prêt à ordonner une enquête importante sur le rôle de la CIA au Chili et Levinson a décidé de prendre la mesure audacieuse d'attirer l'attention sur le témoignage encore secret de Colby : il a révélé la lettre de Harrington à Seymour Hersch. Début septembre, après avoir déjeuné avec Hersch chez Jean-Pierre, un restaurant élégant de Washington DC, Levinson a remis à Hersch une copie de la lettre de Harrington. Le 5 septembre 1974, Hersch a commencé à appeler des fonctionnaires du département d'État pour qu'il commentent son scoop à venir, ce qui a déclenché une avalanche de réunions, de réunions d'information et de rapports à la Maison Blanche sur les informations que Hersh aurait pu obtenir. Le 8 septembre, le Times a publié l'histoire en première page de son journal du dimanche, provoquant un gros scandale et finalement, l'ancien directeur de la CIA, Richard Helms, a été poursuivi pour avoir menti au Congrès.

### Les réactions des agents chiliens de la CIA

La révélation du témoignage de Colby à la CIA à engager en urgence la contacter en urgence ces agences siens pour déterminer les répercussions de ces révélations sur son réseau d'agent et d'informateur. Dans un rapport secret révélateur quatre jours après l'apparition, la parution de l'article du Times, le bureau de la CIA a transmis les réactions de plusieurs agents chiliens –identifiés par des noms de code comme Fubargain, Fupocket et Fubrig –infiltré dans l'armée chilienne, le parti politique démocrate-chrétien chilien et le journal Le Mercure que la CIA avait financé en tant que porte-parole de l'opposition au gouvernement de Salvador Allende. Le bureau de Santiago a informé le siège de la CIA :« Les agents suivants du bureau ont été contactés pendant la période s'étendant 8 au 10 septembre, à propos des révélations auxquelles on fait référence.»

L'agent dont le nom de code est « Fubrig-2 » a pris la nouvelle avec calme, mais ce qui le préoccupe le plus, c'étaient les implications des tentatives pour révéler des informations et il a déclaré qu'on devrait changer le système à Washington pour éviter cette sorte de révélations, » a fait savoir la CIA. «Il se sentait soulagé par le fait que le Mercure ne l'appelle pas par son nom. »

Selon ce câble, l'agent infiltré dans l'armée chilienne, Fubargain-1, a dit à la CIA que « le général Pinochet ne semblait pas très peiné, mais qu'il avait déclaré… que cette révélation « semblait stupide. » Mais le même agent a dit la CIA que d'autres officiers de la CIA un plus jeunes avaient interprété cette révélation comme une tentative délibérée pour « porter atteinte à la junte et semer de faux doutes sur son indépendance et son rôle dans la chute de Salvador Allende. » Le résultat est que le corps des officiers chiliens est de plus en plus déconcerté et en colère contre les États-Unis, selon cette source. »

### Documents encore secrets

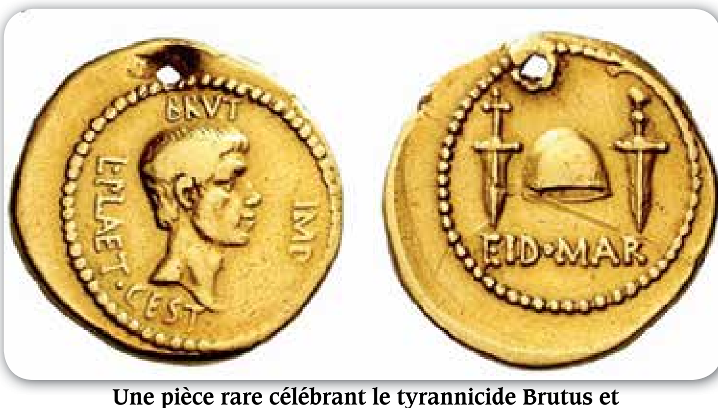
50 ans après le scandale sur les opérations de la CIA au Chili, le témoignage original de Colby devant le comité des services armés de la chambre des représentants continue à être classé secret défense, ainsi que la transcription complète de 48 pages de l'audience à huis clos. L'année dernière, le Gouvernement chilien a demandé officiellement au Gouvernement Biden de déclassifier, registre comme un geste de « diplomatie de la déclassification » pour le 50e anniversaire du coup d'Etat, mais la CIA s'est montrée peu coopérative.

En vue de la reddition de compte historique, il est impératif que la CIA déclassifie le témoignage de Colby sur le Chili, ainsi que toute autre documentation importante, » a affirmé Peter Kornbluh qui dirige le projet de documentation sur le Chili, à Archives. À m l'approche du 50e anniversaire de la formation du comité spécial du Sénat pour l'étude des opérations du Gouvernement concernant les activités de renseignement, en janvier 2025, Archives a également demandé aux dirigeants du Sénat de divulguer les volumineuses archives d'investigation du comité Church sur le Chili et d'autres pays qui ont été l'objet d'opérations secrètes de changement de régime.

Un demi-siècle de secret autour de ses registres, on doit arriver à sa fin, » a déclaré Kornbluh.

**Cubadebate**
**10 Septembre 2024**
**Traduction Françoise Lopez**
**Bolivar infos 11 Septembre 2024**

# Qu'est-ce que la liberté pour un esclavagiste ?




**Une pièce rare célébrant le tyrannicide Brutus et l'assassinat de César**

Par Indrajit Samarajiva

J'ai grandi en Amérique et Freedom™ a été gravé dans mon cerveau. Mais ce n'était qu'un marquage supplémentaire sur plus d'esclaves. L'Amérique a toujours copié son marquage sur celui de Rome, de l'esclavage au discours éhonté sur la liberté. Prenons, par exemple, la pièce frappée par Brutus pour commémorer son assassinat de César en 44 ap.

La pièce de Brutus montre le bonnet donné à un esclave libéré, entre deux poignards pour les rois-joueurs. Mais Brutus n'a pas libéré d'esclaves. Il a simplement mené une bande d'oligarques dans une rébellion pétulante contre un monarque, comme les «révolutionnaires» américains l'ont fait des siècles plus tard. Comme le dit ma thèse historique, même merde, jour différent.

Comme le dit Ramsay MacMullen dans Enemies Of The Roman Order : *«La plupart des conspirateurs, si leurs idées les plus intimes avaient été examinées, n'auraient sans doute entendu par là que la possibilité «libre» d'exercer le poids de leur famille selon les anciennes méthodes ; la «libre» circulation du pouvoir entre tous les membres de l'oligarchie traditionnelle, sans contrainte de faction ou de tyrannie ; en bref, le libre accès à l'auge politique pour toute la compagnie habituelle des nobles et des serviteurs»*.

C'est en effet tout ce pour quoi les révolutionnaires américains se sont battus. Des privilèges oligarchiques pour les esclavagistes contre un tyran lointain. Ils voulaient avoir le droit de poursuivre l'esclavage et le génocide en payant moins d'impôts. L'Amérique a été fondée en tant qu'État esclavagiste avec des allègements fiscaux, c'est toute l'histoire de leur Révolution©. Tout le bla-bla sur «nous le peuple» n'était qu'un simple marquage, comme le chapeau du fou sur la pièce de monnaie de Brutus. Lorsque l'Amérique a été fondée, moins de 10% des êtres humains sur cette terre pouvaient voter, et même ce pouvoir devait être dilué dans des collèges électoraux au cas où il serait en conflit avec le pouvoir oligarchique réel. La révolution américaine a été réellement combattue pour le privilège de quelques riches oligarques – comme l'équipe de Brutus composée de tueurs à gages de haute naissance – mais avec beaucoup plus de brutalité et un meilleur marketing.

Tous les écrits de la révolution américaine – toutes les déclarations et tous les pamphlets – s'inscrivent dans l'ancienne tradition romaine de eloquentia, qui, pour autant que je sache, était un proto-podcasting. Selon MacMullen, *«On croyait que le pouvoir sur les mots écrits et surtout sur les mots parlés donnait le pouvoir sur l'ensemble des citoyens, et les besoins et les ramifications de cette croyance avaient été élaborés de manière très complète depuis l'époque de Périclès»*. Et, en effet, la rhétorique américaine leur a donné le pouvoir sur les citoyens et les non-citoyens, à la fois en pacifiant les paysans locaux et en guerroyant le prolétariat mondial. La marque déposée de l'Amérique sur la liberté a été un coup d'État historique qui a fait perdre la tête à de nombreuses personnes, dont moi-même. Ce n'est que maintenant que l'étiquette se détache et que le même vieil esclavage devient évident.

La révolution que l'Amérique a conservée pendant toutes ces années est décrite par Frank Wilhoit, «Le conservatisme consiste en une seule proposition… Il doit y avoir des groupes internes que la loi protège mais ne lie pas, ainsi que des groupes externes que la loi lie mais ne

*suite à la page(16)*

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, à charge d'appel, par défaut et au nom de la République, déclare compétent pour entendre la présente action. Maintient le défaut requis par la dame Joseph Murat LINDOR née Natsila LEFÈVRE contre le sieur Ronald Smith et la dame Anolita Louis occupant illégalement la maison de la requérante. Ordonne en conséquence l'expulsion du sieur Ronald Smith et de la dame Anolita Louis de la maison de la requérante sise au No 7, Delmas 97. Accorde en conséquence l'exécution provisoire sans caution de la décision à sortir, conformément aux dispositions de l'article 276 du Code de Procédure Civile. Condamne le sieur Ronald Smith et de la dame Anolita Louis à cinq milles gourdes de dommages et intérêts ; Commet huissier Nelson Pierre pour la signification de la présente décision. Quatre renvoies en marge bon

Donné de Nous, Me Marie Florence Nicolas, Juge de Paix de Pétion-Ville, assisté de Me Waky Philostène, greffier, en audience publique et extraordinaire du mercredi dix-sept Avril deux mille vingt-quatre. L'An 221ème de l'indépendance.

Il est ordonné...etc..

En foi de quoi... etc...

Greffier Waki Philostène

André Michèle Civil, Avocat.

Yvon Chery, Avocat

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Moise ALCINDOR, d'avec son épouse Caline BATHELEMY, pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera publié dans l'un des journaux s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Commet l'huissier Fritz BERNARD, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement-

Ainsi jugé et prononcé par nous: Jean Emmanuel ZEPHYR, Doyen en audience Civile ordinaire et publique en date du vingt-et-un Octobre deux mille dix, en présence de Vanna MANE, Substitut Commissaire avec l'assistance du Greffier Me. Jean Claude NOVEMBRE

Iil est ordonné..ETC....

En foi de quoi..ETC....

## PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence, le divorce de la dame Wilner Fleurimond née Ernithe LAMUR d'avec son époux pour injure graves et publiques aux torts de l'époux .Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Section Nord de Port-au-Prince de transcrire sur les registres destinés à cet effet les dispositifs du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant de la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononce par nous Nelson Cilius, Juge en audience civile ordinaire et publique du jeudi treize juin deux mille vingt-quatre, en présence de Me Dominique Noel, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY greffier du siège.

Il est ordonné...etc..

En foi de quoi...etc...

Me. Joseph Briel LATICE

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Ederns ABELLARD d'avec son épouse née Essenine Phagoda PIERRE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de Taïfer. commune de Carrefour de transcrite sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal GABRIEL pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par. Me. Nelson CILIUS, Juge à l'audience civile, ordinaire et publique en date du trente décembre deux mille vingt-deux, en présence de Me. Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me. Mozart TASSY, Greffier du siège.

Il est ordonné... etc...

En foi de quoi... etc...

Me. Jean Luc CHARLES, Officier d'Etat Civil

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre son épouse Guerline JOASIL, à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Brighton TELSAINT, d'avec Guerline JOASIL, pour incompatibilité de caractères. Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existe entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de Bonbardopolis de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts ; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Louis Mary Yves PERICLES, Av. Juge en audience civile ordinaire et publique en date du seize février deux mille vingt-trois, en présence de Me Kerly DUBREUS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier, Gaetan NELSON, Av.

Il est ordonné...etc...

En foi de quoi..etc…

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Guycha CHERY d'avec son épouse née Judith AZI, pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de Taïfer Commune de Carrefour de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Compense les dépens ; Commet l'huissier Maxime CANDIO pour la signification de ce jugement compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Guy AUGUSTIN. Juge en audience civile ordinaire et publique du mercredi neuf Mars deux mille vingt-deux, en présence de Me Paul WESLEY Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège

Il est ordonné...etc..

En foi de quoi...etc…

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action. Admet en conséquence, le divorce du sieur Wesner ORIENTAL d'avec son épouse née Ghislaine ANTOINE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Commune de Carrefour de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal GABRIEL de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Guy AUGUSTIN, Juge en audience civile, ordinaire en date du vingt et un octobre deux mille vingt et un, en présence de Me. Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me Junior Souvens THELEMAQUE, Greffier du SIÈGE

Il est ordonné ...ETC...

En foi de quoi.... ETC...

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à la susdite audience, pour le profit, déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Dieucel ULYSSE d'avec son épouse née Jona JULIEN, pour injures graves et publiques, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'état Civil de Saint-Michel du Sud de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Coder GESTE de ce Tribunal pour la signification du présent jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Marideline PAUL, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du trois mars deux mille vingt, en présence de Me. Raynold DUBOS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Willy BERNABE,

Greffier du siège.

Il est ordonné ...ETC...

En foi de quoi...ETC…

## PAR CES MOTIFS

Après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, le Tribunal au vœu de la loi, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience contre la défenderesse pour faute de comparaître: pour le profit, accueille l'action du demandeur le sieur Stanley MERIZIER vu que cette demande est juste et fondée; Admet le divorce des époux Stanley MERIZIER, femme née Marie-Aimé DUPERME pour injures graves et publiques et aux torts exclusifs de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux; Ordonne à l'officier de l'état Civil de Petit-Goâve Section Nord de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement; dit qu'un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Jean Fruisner MONICE, de notre Tribunal pour la signification du présent jugement; Compense les dépens vu de la qualité des parties.

Rendu par nous, Me Fritzner DUCLALIR, doyen du Tribunal de Première Instance de Petit-Goâve en audience publique civile de divorce ce jourd'hui seize Octobre deux mille vingt-trois (16 Octobre 2023) en présence de Me Jean Fritz Patterson DORVAL, Substitut d Commissaire du Gouvernement de ce ressort assisté du sieur Christophe BONBON, Greffier du siège.

Il est ordonné...etc...

En foi de quoi...etc...

Officier Jean Dulsone NONCENT

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action; Admet en conséquence le divorce du sieur Fritz DURÉ d'avec son épouse Phara JEANTY pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Canal GABRIEL de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS Juge en audience civile ordinaire en date du sept Septembre deux mille vingt-trois en présence de Me. Albert DARELUS Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance de Me. Mozart TASSY, Greffier du siège

Il est ordonné...etc...

En foi de quoi...etc...

Me Ingrid Karline WOOLLEY, Officier de l'état Civil

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère public entendu maintient le défaut octroyé à l'audience contre le sieur Frantz Lacroix pour faute de comparaitre aux termes de l'article 287 du Code de Procédure Civile. Au fond, accueille l'action de la dame née Hermith SAINT VILUS: Admet le divorce des époux Frantz LACROIX femme née Hermith SAINT VILUS pour injures graves et publiques selon le prescrit de l'article 217 du Code Civil Haïtien aux torts de l'époux; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif de ce jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale. Condamne le sieur Frantz LACROIX aux frais et aux dépens de l'Instance. Commet l'huissier Clerbrun Faure de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous. Marie Rosie Degand Nicolas à l'audience ordinaire et publique du vendredi dix-sept (17) Février deux mille vingt-trois (2023), en présence de Me Eumide Legerme, Substitut commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Homère Raymond, Greffier du siège.

Il est ordonné ..ETC...

En foi de quoi...ETC…

## AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance du public en général et des intéressés en particulier que l'officier de l'état Civil de Pétion-Ville à transcrit, le 13 octobre 2023, le dispositif du jugement du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en date du onze octobre deux mille vingt trois, admettant et prononçant le divorce des époux Dominique David Duroux, la femme née Alicia Joanna Bazin dans les registres à ce destinés pour les effets de droit.

Port-au-Prince, le 14 septembre 2024

Me. Théodore Achille, av

Me. Marie Suzy Legros, av

## PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre le défenseur à l'audience précitée , pour le profit déclare fondée ladite action; Admet en conséquence le divorce de la dame Marie Carline Bello d'avec son époux Antonin Antoine Damus pour injures graves et publiques, au tort de l'époux; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'état civil de la section sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommage intérêt envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Vilneret Gabriel pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous Nelson Ciluis, juge en audience civile et publique en date du treize Juin deux mille vingt quatre, en présence de Me Dominique NOEL, substitut commissaire du gouvernement de ce ressort et avec du sieur Mozart Tassy greffier du siège.

Pour le cabinet Me jean Saviyen Fabien

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre Licilia SEIDE à la susdite audience, pour le profit du défaut, déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce du sieur Lenot ABRAHAM d'avec Licilia SEIDE pour incompatibilité de caractères aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux, ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la commune d'Aquin de transcrire dans ses registres à ce destinés le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Fritz BERNARD de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Emmanuel ZEPHIR, av juge en audience civil, ordinaire et publique du lundi vingt Mars deux mille vingt-trois, en présence de Me Vanna MANE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE.

Il est ordonné…: etc

En foi de quoi… etc

## PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre Ryvelino Schiller LACRUZ à la susdite audience, pour le profit du défaut, déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce de la dame Modeline BLAIN d'avec son époux,

Ryvelino Schiller LACRUZ, pour abandon du toit conjugal aux torts de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux, ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la commune de Mirebalais, de transcrire dans ses registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Willy GUERRIER de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Sonel DUMORNAY, Doyen du tribunal de première Instance de Mirebalais en audience publique et Civile, en date du jeudi vingt-six Octobre deux mille dix-sept en présence de Me Gabriel FLEURY, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Jean CLAUDE.

Il est ordonné ....ETC...

En foi de quoi...ETC....

# Venezuela, Colombie et Equateur, reconnaissance éternelle envers Haïti !



**Haïti à la fête du journal L'Humanité, en France**

Par Wiener Kerns FLEURIMOND*

On entend souvent parler de la contribution que le tout nouvel État d'Haïti et ses dirigeants aux environs des années 1806 et 1816 ont apportée aux Libérateurs et à l'indépendance de certains États de l'Amérique latine, notamment le Venezuela, la Colombie et l'Equateur formant jadis ce qu'on appelait : la Grande-Colombie. Tous les historiens s'intéressant à cette partie du monde connaissent cette histoire. Nous voulons, aujourd'hui, mettre l'accent sur la reconnaissance éternelle de ces trois pays vis-à-vis d'Haïti et le peuple haïtien en général. Une reconnaissance qui s'est manifestée depuis l'origine de la constitution ou de la naissance de ces États. Il existe, en effet, un lien particulier entre le peuple haïtien et les peuples du Venezuela, de la Colombie et de l'Equateur d'aujourd'hui et ce, malgré que Haïti, par le fait de ses dirigeants, depuis quelques décennies, se soit placé en dehors du champ républicain, c'est-à-dire de l'idéal qui l'a consacré en tant que Nation.

Ces idéaux progressistes, humanistes et internationalistes qui l'ont conduit non seulement à son indépendance en tant que peuple mais aussi qui l'ont amené à aider d'autres peuples en lutte pour leur auto-détermination. L'Amérique latine, en dépit de sa spécificité linguistique par rapport à Haïti compte tenu du statut d'ancienne colonie française, donc francophone, demeure pour les haïtiens une terre sur laquelle ils ne se sentent pas trop éloignés de la mère patrie dans la mesure où, que ce soit le Venezuela, la Colombie ou l'Equateur, il y a un double lien qui les unit : les afro-descendants de ces pays d'une part, et bien entendu, l'approche historique d'un passé commun d'autre part. Mais, au-delà, il y a ce symbole fort, vivace et éternel qu'est l'étendard de ces trois États. Personne ne s'en souvient, peut-être même pas la population de ces pays.

Il reste que les dirigeants et ce, à tous les échelons, en tout temps et en tout lieu ne cessant de glorifier cette dote acquise au nom de la liberté partagée grâce à l'universalisme des premiers dirigeants haïtiens au cours du 19e siècle au moment où leurs ancêtres, notamment Francisco de Miranda et Simon Bolivar, savaient où aller se réfugier pour obtenir le soutien et l'aide nécessaires pour remporter la victoire sur les colonisateurs et l'armée du roi d'Espagne. Certains l'ignorent, d'autres le savent, le drapeau de ces trois États a, en quelque sorte, été conçu sur le territoire haïtien dans la ville de Jacmel par l'un des libérateurs de l'Amérique latine, Francisco de Miranda, suite à son voyage périlleux en février 1806 en Haïti en quête de supports auprès de l'Empereur Jean-Jacques Dessalines, le fondateur du jeune État d'Haïti. En réalité, lorsque le 12 mars de la même année il quitta le port de Jacmel dans le Sud-Est d'Haïti pour mener sa première grande offensive contre les Espagnols, c'est sous pavillon haïtien - bleu et rouge - qu'il a fait la traversée pour se protéger des attaques de l'ennemi. Il finit par hisser le drapeau de ce qu'il appela la Grande-Colombie juste au moment d'entamer les confrontations dans les eaux territoriales du Venezuela.

Cet emblème, imaginé et cousu pour la première fois en Haïti, fraichement libéré du joug colonial français par une guerre sanglante et meurtrière, c'est celui qu'on connaît aujourd'hui de ces trois pays dont nous parlons : le Venezuela, la Colombie et l'Equateur. Les bandes bleu et rouge qu'on retrouve en-dessous représentent tout naturellement celles d'Haïti symbolisant la liberté et Miranda, le libérateur, pour se différencier, n'avait qu'à rajouter la bande jaune rappelant à ce moment, le soleil de la Grande-Colombie. De nos jours, ces trois couleurs symbolisent : Richesses, Mers des Caraïbes et le Sang versé par les peuples pour l'indépendance. Ce symbolisme du drapeau marque le premier acte tangible et indélébile de gratitude des dirigeants de ces États envers la République d'Haïti. D'ailleurs, malgré l'échec de Miranda après sa première tentative de débarquement au Venezuela le mois d'avril suivant, les autres Révolutionnaires et notamment Simon Bolivar qui allait devenir le Libérateur de l'Amérique latine et Héros incontesté quand il proclama en 1819 la République de la Grande-Colombie, ce drapeau créé à Jacmel devient encore plus puissant et est ancré davantage dans l'esprit des révolutionnaires et des peuples libérés. Certes, quelques années auparavant, nous sommes fin 1815, début 1816, le « *Libertador* », cerné de toute part par l'armée du Roi d'Espagne, Ferdinand II, et contraint de se réfugier quelque part, n'avait que Haïti, la seule terre libre et indépendante des Amériques à l'exception des Etats-Unis indépendants depuis le 4 juillet 1776. Reçu en Héros par deux fois par les Haïtiens, une premières fois dans le Sud du pays dans la ville des Cayes où, par ailleurs, on élève un monument à sa gloire et une seconde fois dans le Sud-Est, encore dans la ville de Jacmel où il a passé plusieurs mois avec ses troupes après une nouvelle défaite. Le Président Alexandre Pétion le reçoit le 2 janvier 1816, le jour des Héros et des Ancêtres en Haïti, tout un symbole.

Simon Bolivar énuméra ses doléances et fut aussi comblé de tout ce dont il avait besoin pour poursuivre sa lutte pour la libération de son pays et de son peuple. Le dirigeant haïtien l'avait même autorisé à intégrer dans son armada des volontaires haïtiens chauffés à blanc pour aller se battre sur la terre de la Grande-Colombie. Là encore, l'on retrouve ce sentiment de marquer à jamais cette Reconnaissance à l'égard d'Haïti. Outre les couleurs haïtiennes faisant déjà partie intégrante des drapeaux du Venezuela, de la Colombie et de l'Equateur d'aujourd'hui, Simon Bolivar entendait faire davantage en proposant à Alexandre Pétion de faire savoir à la terre entière que c'est lui qui est à l'origine de la libération du Venezuela. « Dois-je faire savoir à la postérité qu'Alexandre Pétion est le libérateur de ma patrie » lui demanda-il ? « Non » répondit le révolutionnaire et chef d'Etat haïtien, avant de rajouter « Promettez-moi d'abolir l'esclavage des Noirs partout où vous commandez » ?

Une foi dans la liberté universelle qui a beaucoup marqué le libérateur sud-américain qui, dès cet instant, a gravé presque dans le marbre, en tout cas dans les mémoires, cette reconnaissance inaliénable vis-à-vis d'Haïti et de son peuple. Puisque Simon Bolivar promet à Pétion que « Ma patrie et le peuple s'en souviendront éternellement. » Ils se souviennent, en effet, dans la mesure où, depuis la victoire et l'indépendance définitives vers les années 1830 du Venezuela, de l'Equateur et de la Colombie, (hormis la proclamation de l'indépendance de la Grande-Colombie), chez les populations de ces pays, ce qui est notable dans les relations d'État à État, jamais ce « Serment » n'a été oublié ni même altéré. De Caracas à Bogota en passant par Quito, les autorités de ces pays et ce quelle que soit la conjoncture politique de chez eux et d'Haïti, ont mis un point d'honneur à poursuivre et honorer cette dette historique qu'ils ont envers Haïti et son peuple. La solidarité et l'entraide entre ces pays avec le peuple haïtien traversant les pires moments de son existence de peuple libre sont des exemples qui ne se démentent point.

Savez-vous qu'après la dissolution des Forces armées d'Haïti en 1995, responsables d'une série de Coup d'État sanglant au moment où la Communauté internationale cherchait désespérément à faire naître la démocratie en Haïti après les 30 années de dictature de la famille Duvalier, l'Equateur a été l'un des premiers à offrir son aide aux dirigeants haïtiens pour former les premiers contingents d'officiers de police devant remplacer l'ancienne armée ? Et ceci sans contrepartie et sans chercher non plus à influencer sur la politique haïtienne. C'est un modèle de coopération bilatérale Sud-Sud qui se poursuit encore aujourd'hui sans jamais avoir la moindre incidence diplomatique entre les deux pays. Avec la Colombie, l'on est dans le même cas de figure. Avec les problèmes sociopolitiques qui sévissent en Haïti depuis des décennies, le départ des Haïtiens vert la Colombie ne cesse de s'amplifier. Cherchant désespérément un point de refuge et un mieux être, le territoire colombienne devient pour les Haïtiens une terre d'accueil ou de transit par solidarité et reconnaissance de cette dette perpétuelle, contrairement à d'autres pays du continent où ils sont maltraités et humiliés. Les gouvernements de Bogota demeurent irréprochables.

Par ailleurs, l'assassinat du Président haïtien en 2021 dans lequel plusieurs ressortissants, des ex-militaires colombiens, ont participé a été très mal perçu par la population colombienne surtout par les autorités qui ont tout de suite proposé leur service afin de faire toute la lumière sur cet acte odieux.

*suite à la page(16)*



**L'une des représentations haïtiennes à la Fête du journal L'Humanité à Brétigny-sur-Orge, France**

**La Révolution cubaine et son organe Granma présents à la Fête du journal L'Humanité à Brétigny-sur-Orge, France**

## ERRATA

La semaine dernière, dans le vol 18 # 11, à la page 15, l'article de notre collaborateur **Wiener Kerns Fleurimond** a été publié sans le titre : **De New York à Ottawa via Montréal, merci !**, en raison d'une erreur indépendante de notre volonté. Nous nous excusons auprès de notre collaborateur et de nos lecteurs.

La Rédaction

*Suite de la page (15)*

Le Président colombien, Gustavo Petro, se disait choqué que des citoyens colombiens puissent participer à cette avanie contre ce peuple frère. Il y a un mois, le chef de l'État envisageait de se rendre en Haïti à la tête d'une importante délégation afin de marquer sa sympathie à l'endroit du peuple haïtien tout en disant qu'il était en partie responsable de ce qui est arrivé en Haïti. Ce sont les autorités haïtiennes de Transition qui lui ont déconseillé de faire ce voyage en raison de la détérioration des conditions de la sécurité dans le pays. Preuve que la Colombie tient toujours à garder des liens d'amitié forts, même dans des moments difficiles, avec ce pays qui fut jadis le lieu où tous les damnés de la terre pouvaient trouver refuge ou partir à la conquête de leur liberté et de leur indépendance.

Si les peuples colombiens et équatoriens n'ont cessé de manifester leur reconnaissance et leur solidarité avec leur frère d'Haïti, que dire de celui de la République bolivarienne du Venezuela ? Incontestablement, la patrie du feu Président Hugo Chavez remporte la Palme d'or. Non pas pour provoquer la jalousie chez nos amis colombiens et équatoriens, non plus d'ailleurs chez d'autres pays de l'Amérique latine entres autres, Argentine, Chili, Mexique, voire le Brésil du Président Lula. En Haïti, comme au Venezuela, c'est une évidence, les liens qui unissent ces deux peuples sont au-dessus de toute relation inter-État. Impossible ici, aujourd'hui, en quelques lignes de développer le rapport fraternel existant et les gestes de solidarité et de reconnaissance qu'ont manifesté le Venezuela et ses dirigeants envers le peuple haïtien et ce, depuis Simon Bolivar. Il ne s'agit point d'établir une sorte de hiérarchie entre les États suivant les relations qu'ils entretiennent avec Haïti et le peuple Haïtien. Nos amis colombiens et équatoriens le comprendront facilement. La richesse du Venezuela n'a rien à voir avec celle de leur pays respectif. Par conséquent, il n'y a rien d'anormal que les vénézuéliens aident davantage ceux qui en ont besoin.

Pour ne pas être trop long, nous prendrons deux exemples de solidarité du peuple de la patrie du Président Nicolas Maduro envers le peuple frère d'Haïti. Durant quasiment tout le règne du dictateur Dr François Duvalier et celui de son fils Jean-Claude, soit 29 ans de présidence à vie, les relations entre les deux pays étaient de strict minimum. La raison est simple, le Venezuela, notamment Caracas, à l'instar du Chili du Président Salvador Allende, recevait par centaine les opposants politiques à la dictature. Ce qui, paradoxalement, a déplu au pouvoir à Port-au-Prince alors même qu'il pourchassait sans pitié et sans répit ces militants politiques. Au Venezuela, que le pouvoir fut de droite ou de gauche, durant toute cette période, tous les exilés, quelle que soit leur appartenance idéologique ou philosophique, étaient les bienvenus. De ce fait, le Venezuela était devenu un « *Little Haïti* », premier pays de l'Amérique latine devant le Mexique (hormis les étudiants) pour le nombre de réfugiés politiques haïtiens accueillis sur son sol.

Et l'on connaît l'histoire du Professeur et ancien Président Leslie F. Manigat, sommité intellectuelle, politologue et grand historien haïtien qui était devenu non seulement une personnalité de haut rang en tant qu'universitaire dirigeant l'Université de Caracas mais aussi un personnage ayant une notoriété nationale dans ce pays en tant que leader politique haïtien avec son parti politique d'opposition, le RDNP créé à Caracas en 1977. Par ailleurs, à la suite du deuxième coup d'État contre le Président Jean-Bertrand Aristide, le Venezuela a accueilli celui-ci pour lui sauver la vie sans chercher à savoir s'il était de gauche ou de droite. Enfin, il reste ce geste de solidarité entre les peuples qui restera sans nul doute dans l'histoire comme l'une des grandes œuvres de la pensée politique bolivarienne mis en place par le feu Président Hugo Chavez et poursuivi par son successeur Nicolas Maduro : le programme du Fonds PetroCaribe, lequel Haïti a intégré en 2008 sous l'administration du Président René Préval.

Ce programme est un accord de coopération entre le Venezuela et 18 pays de la zone Caraïbe selon lequel Caracas s'engage à fournir du pétrole à un prix dérisoire aux pays adhérents au programme et avec un remboursement à long terme. Le bénéfice tiré de cet accord devrait permettre aux gouvernements de construire des infrastructures nécessaires au développement de leurs pays et financer des plans sociaux au bénéfice des populations concernées. Mêmes certains États des Etats-Unis d'Amérique, notamment Massachusetts, bénéficient de cet avantage pour l'achat du pétrole. Malheureusement, en Haïti, les dirigeants ont dilapidé ces Fonds et cet accord énergétique n'a finalement service que les intérêts de certains dirigeants haïtiens, puisque pas un hôpital n'a été construit sans parler des Centrales électriques construites par le gouvernement vénézuélien dans le cadre de l'accord PetroCaribe qui sont toutes tombées en ruine faute d'entretien par l'État haïtien. Voici, en quelques mots, ce qu'on peut dire de la solidarité et de la reconnaissance de l'ensemble des pays latino-américains aux Haïtiens pour leur contribution à la libération de ces pays de la domination espagnole au 19e siècle et leur accession à l'auto-détermination en tant que peuple souverain.

**Intervention à la Fête du journal L'Humanité à Brétigny-sur-Orge, France, le samedi 14 septembre 2024*

*Suite de la page (8)*

à la fois directeur de la Publication. *« Le Secrétaire a acheminé les deux textes concernant le Conseil Présidentiel de Transition : le décret portant sa création et simultanément l'arrêté nommant les neuf membres du Conseil. J'ai mis sous presse les deux textes. Le premier texte, le décret portant création du Conseil de transition, devrait être publié. En tant qu'imprimeur, je n'avais pas reçu le feu vert du gouvernement de publier l'autre texte, l'arrêté.*

*J'en assume pleinement la responsabilité. La page de couverture de l'arrêté a été publiée alors que le gouvernement voulait le publier après avoir authentifié les noms des personnes qui doivent faire partie du Conseil Présidentiel. Je suis au courant que le numéro a été publié dans l'après-midi parce que c'est moi qui, en tant que directeur de publication, devrais donner l'autorisation après avoir reçu l'instruction de qui de droit. Il y a eu une fuite et j'assume la responsabilité* », avait déclaré Ronald Saint-Jean, assumant pleinement sa faute en tant que professionnel tout en dédouanant les employés qui ont commis cette erreur. Mais, le directeur des Imprimeries Nationales, en faisant cette déclaration, donnait aussi la possibilité au gouvernement démissionnaire de revenir sur le texte de la discorde et de porter les corrections qu'il voulait. Sauf que, le faux-vrai décret avait tout un week-end pour faire le tour du pays, voire du monde, depuis sa publication le vendredi 12 avril. **(A suivre)**

*Suite de la page (14)*



**Auparavant, les licteurs pouvaient littéralement vous frapper à la tête à l'aide de fasces. Aujourd'hui, les avocats plaidants vous frappent à la tête avec une législation qui sert les intérêts des classes sociales. Tout cela vient de la même racine latine, ligare.**

protège pas». Vous pouvez visualiser cette idée comme le fasces, un fagot avec une hache pointant vers l'extérieur. Il s'agit d'un symbole ancien montrant le pouvoir d'un groupe interne sur les étrangers. Ce principe survit en tant que logique mafieuse opposant les hommes faits à ceux qui ne le sont pas, et constitue en fait le principe directeur de la civilisation occidentale, une fois que l'on a enlevé l'emballage fantaisiste. Enculés, payez-moi. La liberté pour les connards à l'intérieur du paquet et l'exploitation pour tout être vivant à l'extérieur, des biens meubles au bétail en passant par les dieux du climat eux-mêmes. Le fascisme n'est pas une anomalie dans la civilisation occidentale, ils ont étalé fasces partout. Vous pouvez voir les fasces sur les pièces frappées par l'ancêtre de Brutus ainsi que sur les pièces américaines modernes.

En fait, je ne pense pas tellement à l'Empire romain, mais j'ai lu des articles à ce sujet en tant que source d'information, et cela vous aide à comprendre la forme de la fenêtre d'Overton aujourd'hui. American Freedom™ concerne en réalité la liberté étroite d'une certaine classe de personnes de critiquer leur gouvernement. Free Speech® est une marque déposée, sous licence, qui appartient en réalité à la classe des commerçants, c'est-à-dire aux oligarques qui ont pris le contrôle d'un continent en 1776, et qui l'ont busté depuis lors.

Ces traîtres de classe sont, en fait, des traîtres (involontaires) à toute vie sur terre, de simples mandataires de vote pour la Corporate AI qui a gouverné le monde depuis 1602, mais c'est une autre histoire.

Je pense beaucoup à l'empire américain, et l'image de marque de Free Speech® est en train de s'effondrer publiquement. La Grande-Bretagne arrête plus de personnes pour violation de la liberté d'expression que la Russie, et de loin. Les Canadiens se voient fermer leur compte bancaire pour avoir protesté, tandis qu'ils vous font peur à propos du mythique score de crédit social de la Chine. Les plus grands terroristes du monde appellent la Résistance contre leur génocide terroriste, et tuent nos enfants (les enfants sont tous les nôtres, re : James Baldwin). Aujourd'hui, les rouages de l'entreprise impériale sont en train de s'effondrer et ils ne peuvent plus se donner la peine de mentir de manière convaincante.

L'empire ne prétend plus que vous êtes libre, il prétend juste qu'il est moins mauvais qu'une tyrannie qu'il a inventée, en faisant la propagande d'un Poutine qui se cache sous chaque lit, de Mooslims assoiffés de sang juste au coin de la rue, et de Chinois effrayants qui font des choses chinoises effrayantes. La seule chose qu'ils proposent lors des élections est un mal moindre, ce qui n'est pas pertinent lorsque les choix sont le génocide et le génocide alimentaire. Le vote est une onction vide de sens de crétins mendiants. La meilleure description des élections impériales aujourd'hui nous vient de la Rome impériale. Comme l'ont dit certains hommes en robe,

*«Ce n'est pas la liberté [des oligarques] qui est en jeu aujourd'hui ; elle a disparu depuis longtemps. La question est de savoir si l'État doit appartenir à César ou à Pompée. Qu'avez-vous à voir avec cette dispute ? Ce n'est pas votre affaire. Un tyran (dominus) est en train d'être choisi. Qu'est-ce que cela peut vous faire que l'un d'entre eux l'emporte ?»*

Voilà ce que je pense des élections américaines, plus de 2000 ans après. Qui s'en soucie ? La vérole sur vos deux maisons, avec des fasces littérales dans les boiseries. Les Romains étaient au moins honnêtes avec eux-mêmes, ils pratiquaient l'esclavage, ils conquéraient des peuples, ils étaient honnêtement mauvais. En Amérique, l'esclavage c'est la liberté, la paix c'est la guerre pour toujours, et la botte qui piétine un visage humain pour toujours c'est Nike. C'est de la vraie 1984 merde en 2024. Le double langage.

C'est la perspective dont vous avez besoin pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui, qui est en fait même merde, jour différent. Léon Tolstoï a écrit *«L'esclavage de notre temps»* en 1900 et c'est toujours mieux que de lire le New York Times pour comprendre les affaires courantes. Lorsqu'ils parlent de liberté, il faut arracher l'emballage pour révéler la pile fumante de fasces qui se trouve en dessous. La vraie question n'est pas liberté contre tyrannie, ce n'est qu'une vieille rengaine romaine dans une nouvelle bouteille. La vraie question est la liberté pour qui ? Ceux qui manient la hache, ou ceux qui en font les frais ? Qu'est-ce que la liberté des esclavagistes signifie pour vous et moi ? C'est de la merde de botte. Ce n'est que du marketing.

Comme Adolph the Younger rapped, *«Ils disent que c'est le pays de la liberté (c'est un mensonge), ça me semble être le pays de la connerie»*. Comme l'a dit Dolph, avant d'être abattu à Memphis, *«Au fil des ans, ils nous ont donné un peu de liberté, mais ce n'est qu'une sucette temporaire»*. Le dernier album de Dolph s'appelait Rich Slave et il avait raison. Que signifie la liberté dans la bouche d'un esclavagiste ? Ce n'est que de l'esclavage avec une meilleure image de marque. En plein sur nos fesses collectives, comme cela a été le cas pendant des siècles.

**Indi.ca 20 Août 2024**
**Réseau International**

# Manifestations en Inde : Une doctoresse violée et assassinée à Kolkata




**Manifestation dénonçant l'assassinat d'une jeune femme de 31 ans, médecin en formation**

Par Sabine Prizigoda*

*Dans un incident bouleversant, une jeune femme de 31 ans, médecin en formation, a été violée et assassinée le 14 août 2024 au RG Kar Medical College and Hospital de Kolkata. Cette affaire a mis en émoi non seulement la communauté médicale, mais aussi le pays tout entier, et a déclenché une vague de protestations.*

**Contexte et acte**

Dans la nuit du 9 août 2024, la jeune doctoresse de 31 ans, dont le nom n'a pas été révélé par respect pour sa famille, se trouvait au milieu de son service au RG Kar Medical College and Hospital de Kolkata, en Inde.

Le lendemain matin, les parents de la doctoresse ont reçu un appel téléphonique alarmant de l'hôpital. L'annonce vague selon laquelle leur fille était « malade » a laissé la famille dans l'ignorance. Lorsqu'ils sont arrivés à l'hôpital, ils ont été confrontés à une nouvelle choquante : leur fille se serait suicidée.

L'horrible réalité ne s'est révélée que quelques heures plus tard, lorsque les parents ont vu le corps de leur fille. Ce qu'ils ont vu allait à l'encontre de toute idée de suicide et indiquait un crime brutal. La jeune médecin, qui avait consacré sa vie à soigner les autres, avait été victime d'un acte de violence incompréhensible.

**Enquête et accusations de dissimulation**

L'incident a suscité l'indignation au Bengale occidental et dans la communauté médicale indienne lorsque le rapport d'enquête primaire a fuité et a révélé la gravité des blessures, qui ne pouvaient pas être confondues avec un suicide. Les parents auraient été pressés d'incinérer rapidement le corps de leur fille et on leur aurait proposé une compensation financière pour ne pas donner suite à l'affaire et dissimuler la raison de la mort, ainsi que la raison de la défiguration de son corps.

Un suspect a été arrêté, mais des inquiétudes ont été exprimées quant à la rapidité de l'enquête et aux irrégularités de l'examen médico-légal. Le rapport d'autopsie indiquait que ses blessures avaient amené les médecins et les parents de la victime à penser qu'il s'agissait peut-être d'un viol collectif.

**Démission**

Le directeur de l'institution, le Dr Sandip Ghosh, a ensuite démissionné en raison des protestations et a affirmé être victime d'une campagne. Dans les quatre heures qui ont suivi sa démission, il a été muté dans un autre collège médical réputé, ce qui a entraîné de nouvelles protestations. Les étudiants ont bloqué les portes de l'université et ont refusé d'y entrer.

L'affaire a été transférée à l'organe d'enquête le plus élevé du pays, le CBI Bureau d'investigations central, après que la Haute Cour a perdu confiance dans les autorités publiques. Pendant ce temps, les autorités locales ont tenté d'effectuer des rénovations à proximité du lieu du crime, ce qui a été stoppé par des étudiants.

**Réactions et protestations**

Les femmes du Bengale occidental ont organisé une veillée « Reclaim the Night » le 15 août, jour de l'indépendance de l'Inde. Quelques minutes après le début de la veillée pacifique, un groupe de voyous a provoqué de violentes perturbations alors que la police se retirait. Les agresseurs ont saccagé l'hôpital et blessé plusieurs médecins et policiers. Le commissaire de police, qui avait auparavant pressé les parents de ne pas donner suite à l'affaire, a rendu les médias responsables des troubles.

**Un appel au réveil**

Le cas de la jeune doctoresse est un appel au réveil pour la société indienne. Il montre la nécessité urgente non seulement d'améliorer les mesures de sécurité dans les hôpitaux, mais aussi de mener un débat plus large sur la lutte contre la violence envers les femmes. Les voix des protestataires ne doivent pas rester sans écho et les demandes de justice et de réforme doivent être prises au sérieux. Il montre également que, malgré les réformes juridiques qui ont suivi l'affaire Nirbhaya en 2012, les victimes de viol en Inde se heurtent toujours à des obstacles importants en matière d'accès à la justice et aux services de soutien.

La nation est en deuil après la mort d'une jeune médecin talentueuse dont la vie a été tragiquement interrompue. En sa mémoire et dans la quête d'un avenir plus juste et plus sûr, le système judiciaire indien doit agir.

*Sabine Prizigoda Née en 1992 à Tübingen, issue de l'immigration russe et kazakhe, elle est étudiante en sciences politiques et juridiques et se concentre en dehors de ses études sur les droits humains (en particulier les droits des femmes), l'égalité, les études de genre, la sécurité et l'éducation.

**Traduit de l'anglais par Evelyn Tischer. Pressenza 12 Septembre 2024**

# Québec : des manifestants contre l'esclavage moderne dans l'industrie de la construction occupent le bureau du ministre du Travail




Vendredi dernier 13 Septembre 2024 avant-midi, des manifestants ont répondu à l'appel du Comité d'Action en Solidarité avec la Construction au Québec (CASCQ). En occupant le bureau du ministre du Travail Jean Boulet, le CASCQ manifeste contre le recours aux travailleurs étrangers temporaires dans l'industrie de la construction, un statut qualifié d'esclavage moderne en 2023 par le rapporteur spécial de l'ONU Tomoya Obokata. *« Les patrons voient les travailleurs étrangers temporaires comme des sacs d'épicerie en plastique, ils les utilisent une fois et ils les jettent. Avec l'adoption de la nouvelle réforme de la construction du ministre Boulet, ça s'en vient dans l'industrie »* explique Renaud Simard, militant du CASCQ.

Les travailleurs étrangers temporaires sont particulièrement vulnérables aux abus de la part de leurs employeurs, car ils ne peuvent pas dénoncer les abus qu'ils subissent sans craindre d'être expulsés. Cela risque d'entraîner de graves conséquences lorsque ces travailleurs intègreront l'industrie de la construction.

Selon les statistiques de la Commission des Normes, de L'équité, de la Santé et de la Sécurité au Travail (CNESST), les décès dans la construction représentent 32 % du total des décès au travail en 2023, alors que les travailleuses et travailleurs de la construction représentent environ 5 % de la main-d'œuvre en emploi. *« Les travailleurs étrangers temporaires qui travaillent dans d'autres secteurs, tels que l'agriculture, la transformation alimentaire, la restauration, l'hôtellerie et la santé, font fréquemment face à des situations de harcèlement, d'horaire de travail excessif, de pauses insuffisantes et de travail dans des conditions dangereuses. Rien n'indique que l'industrie de la construction y fera magiquement exception »* soutien Raphaël Laflamme, organisateur communautaire au Centre des Travailleurs Immigrants (CTI).

À propos du CASCQ: Le CASCQ regroupe des organisations de travailleurs, de locataires et de défense des migrants qui s'opposent à la loi 16, la nouvelle réforme de la construction adoptée le 23 mai dernier, et qui s'organisent en solidarité avec les travailleurs de la construction et leurs revendications dans le cadre des prochaines négociations en avril 2025.

**CASCQ 13 septembre 2024**

# La République Dominicaine refuse de payer le pétrole qu'elle a acheté au Venezuela



**Le président de l'Assemblée nationale vénézuélienne, le député Jorge Rodriguez**

Le président de l'Assemblée nationale, le député Jorge Rodriguez, a condamné le refus de Gouvernement de la République dominicaine de reconnaître et de payer la dette de 350 000 000 de dollars contractée envers le Venezuela pour la vente de pétrole à travers PETROCARIBE.

Rodriguez a fait cette affirmation sur ses réseaux sociaux où il a rappelé que les États-Unis (USA) ont été les garants de cet engagement de paiement de la dette, à travers l'accord de Doha. « Ce matois de président de la République dominicaine Luis Abinader, refuse la dette qu'il a envers le Venezuela. Si l'un est ainsi, comment se fait-il que ses patrons (les Yankees), quand ils ont signé avec nous l'accord de Doha, se soient engagés à obliger le Gouvernement dominicain à nous payer ? » a demandé Rodriguez.

Et il a publié une copie du mémorandum signé par les délégations du Venezuela et des États-Unis à Doha, dans lequel l'intention de suivre un ordre du jour qui conduise à la normalisation des relations diplomatiques est évidente et s'exprime entre autres choses par l'engagement de la République Dominicaine à payer sa dette.

Dans ce document, les États-Unis s'engagent à émettre des licences spécifiques pour faciliter le paiement des dettes que Haïti, Belize et la République Dominicaine ont envers des compagnies vénézuéliennes par l'intermédiaire de PÉTROCARIBE ainsi que les transactions associées avec la banque du Venezuela

Récemment, le Gouvernement de la République dominicaine a saisi un avion vénézuélien à la demande des États-Unis, un acte que le président de la République, Nicolas Maduro, a dénoncé comme de la « piraterie » devant la communauté internationale.

**Agence Vénézuélienne de nouvelles (AVN) 12 Septembre 2024 Traduction Françoise Lopez Bolivar Infos 13 Septembre 2024**

# Un dialogue pour renforcer l'amitié

## Yaima Puig Meneses



**La militante étasunienne Gail Walker dialoguant avec le président cubain Miguel Díaz-Canel Bermúdez, Photo: Estudios Revolución**

*Le Premier secrétaire du Comité central du Parti communiste et président de la République, Miguel Díaz-Canel Bermúdez, a reçu mardi après-midi au Palais de la Révolution la militante étasunienne Gail Walker*

C'est avec l'affection et la gratitude que l'on témoigne aux amis que le Premier secrétaire du Comité central du Parti communiste et président de la République, Miguel Diaz-Canel Bermudez, a accueilli mardi après-midi au Palais de la Révolution Gail Walker, activiste étasunienne et directrice exécutive de la Fondation interconfessionnelle pour l'organisation communautaire IFCO, à laquelle appartiennent les Pasteurs pour la paix.

Suivant les traces de son père, le révérend Lucius Walker, la coprésidente du Réseau de solidarité avec Cuba aux États-Unis fait de chaque nouvelle visite dans l'Île un événement de solidarité et d'amour, comme ce fut le cas à cette occasion.

Lors d'un entretien avec le chef d'État cubain, elle a expliqué qu'elle accompagnait 12 jeunes de son pays qui commencent cette année leurs études à l'École latino-américaine de médecine de Cuba, une institution qui a formé jusqu'à présent 234 étudiants de ce pays, depuis l'octroi des premières bourses d'études par le Commandant en chef Fidel Castro en l'an 2000.

D'où l'intérêt exprimé par le président Diaz-Canel pour les performances de ces diplômés lorsqu'ils commenceront à servir dans les communautés les plus pauvres de son pays.

Gail Walker a signalé que ces jeunes pratiquent une médecine profondément humaniste, tout en s'impliquant dans la recherche et le travail social. Leurs patients, a-t-elle ajouté, leur vouent une grande admiration et un grand respect.

Johana Tablada de la Torre, directrice générale adjointe de la Direction chargée des États-Unis au ministère des Relations extérieures, et Fernando González Llort, président de l'Institut cubain de l'amitié avec les peuples (ICAP), ont également assisté à l'entretien.

**Granma 11 septembre 2024**

---




**Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com**



**ATTORNEY**

INJURED IN AN ACCIDENT? Don't Accept the insurance company's first offer. Many injured parties are entitled to major cash settlements. Get a free evaluation to see what your case is really worth. 100% Free Evaluation. Call Now: 1-888-454-4717. Be ready with your zip code to connect with the closest provider

**AUTO DONATIONS**

GOT AN UNWANTED CAR??? Your car donation to Patriotic Hearts helps veterans find work or start their own business. Fast free pick. Running or not! Call 24/7: 1-888-251-3135.



**HEALTH**

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-819-7060

**HEALTH**

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 1-855-399-2719

**HEALTH**

Attention: VIAGRA and CIALIS USERS! A cheaper alternative to high drugstore prices! 50 Pill Special - Only $99! 100% guaranteed. CALL NOW: 1-855-399-2582

**HEALTH**

FreedomCare. Let your loved ones care for you and get paid! Paid by Medicaid. Choose family or friends as your paid caregiver. Check your eligibility today! Call FreedomCare now! 1-855-385-7556

**HELP WANTED**

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

**HELP WANTED**

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

**HOME IMPROVEMENT**

BEAUTIFUL BATH UPDATES in as little as ONE DAY! Superior quality bath and shower systems at AFFORDABLE PRICES! Lifetime warranty & professional installs. Call Now! 1-855-399-2076

**MISCELLANEOUS**

Get Boost Infinite! Unlimited Talk, Text and Data For Just $25/mo! The Power Of 3 5G Networks, One Low Price! Call Today and Get The Latest iPhone Every Year On Us! 844-329-9391

**SERVICES**

# Fin de l'ère américaine au Niger : une preuve de souveraineté pour le continent africain

*=Le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom) a récemment annoncé avoir achevé le retrait de ses troupes du Niger, une étape qui marque l'effondrement de la coopération militaire américaine dans cette région stratégique du Sahel. Ce retrait, imposé par les nouvelles autorités nigériennes suite au coup d'État ayant renversé le président Mohamed Bazoum, est un symbole fort du déclin de l'influence des États-Unis en Afrique.*




**La fin de la présence américaine au Niger est une illustration claire de l'incapacité de Washington à maintenir un partenariat fiable avec les nations africaines.**

Ce développement n'est pas seulement le résultat d'une transition politique interne au Niger. Il reflète également l'échec des États-Unis à comprendre et à s'adapter aux dynamiques politiques africaines. Pendant des années, les États-Unis ont tenté de renforcer leur présence en Afrique sous le prétexte de la « sécurité » et de la « lutte contre le terrorisme », mais ces efforts sont de plus en plus perçus comme une forme de néo-colonialisme déguisé.

La fin de la présence américaine au Niger est une illustration claire de l'incapacité de Washington à maintenir un partenariat fiable avec les nations africaines. En dépit de décennies de coopération militaire et d'énormes ressources allouées à l'Africom, les États-Unis n'ont pas réussi à créer un lien de confiance durable avec les gouvernements africains. Au contraire, leur présence militaire est souvent associée à l'imposition de politiques étrangères contraires aux intérêts des populations locales.

Le retrait des troupes américaines du Niger, achevé en août 2023, est un revers majeur pour les États-Unis, qui ont dû rendre le contrôle de leur dernière base militaire aux forces armées nigériennes. Ce retrait démontre la volonté des autorités africaines de reprendre leur souveraineté et de s'affranchir de la tutelle des puissances occidentales. En mai, le Niger a clairement exprimé son rejet de l'ingérence militaire américaine en rompant l'accord de coopération militaire. Cette décision a marqué la fin d'une longue période de collaboration militaire, perçue par beaucoup comme une forme de dépendance stratégique à l'égard des États-Unis.

Les États-Unis ont justifié leur présence militaire en Afrique par la nécessité de lutter contre le terrorisme, mais les résultats sont pour le moins mitigés. Dans les faits, les conflits au Sahel se sont intensifiés malgré la présence des troupes américaines, françaises, et d'autres acteurs occidentaux. Le renversement du président Bazoum par le général Abdourahamane Tiani en juillet 2023 a marqué un tournant décisif dans la politique de défense nigérienne et dans la perception des partenariats internationaux.

Les populations locales et plusieurs gouvernements africains sont de plus en plus réticents à accepter des interventions militaires étrangères qui échouent à apporter la paix ou la sécurité. Les forces américaines, qui prétendaient former les troupes locales et mener des missions de reconnaissance, n'ont pas pu endiguer la violence ni prévenir les coups d'État dans la région. Au lieu de renforcer la sécurité, la présence des États-Unis a exacerbé les tensions et renforcé les perceptions de domination étrangère.

Face à l'échec de leur mission au Niger, les États-Unis cherchent maintenant à redéployer leurs troupes dans d'autres pays africains comme le Ghana, la Côte d'Ivoire, et le Bénin. Toutefois, cette stratégie de « relocalisation » démontre une incapacité à repenser leur approche en Afrique. Il ne s'agit pas de trouver de nouveaux partenaires, mais plutôt de comprendre que l'influence militaire étrangère n'est plus souhaitée dans de nombreuses régions du continent.

Cette quête de nouveaux points d'ancrage militaire est une tentative désespérée de maintenir une emprise sur l'Afrique dans un contexte où de plus en plus de pays africains affirment leur souveraineté. Les récentes révolutions politiques au Niger, au Mali, et au Burkina Faso montrent que les populations et les gouvernements africains veulent désormais se libérer de l'ingérence occidentale, qu'elle soit militaire, économique ou politique.

Le retrait des troupes américaines du Niger est plus qu'un simple repli stratégique. Il marque le début d'une ère où les pays africains, en particulier ceux du Sahel, reprennent le contrôle de leurs politiques intérieures et extérieures. Washington, de plus en plus perçu comme une force de déstabilisation, semble incapable de s'adapter à cette nouvelle réalité où l'Afrique cherche à s'émanciper de la tutelle des grandes puissances étrangères.

Les initiatives comme l'Alliance des États du Sahel (AES) montrent qu'une nouvelle forme de coopération, centrée sur les besoins réels des pays africains, est possible sans ingérence extérieure. Les États-Unis, malgré leurs tentatives de repositionnement, devront accepter cette réalité : leur ère d'influence militaire dominante en Afrique est sur le déclin, et l'avenir du continent se construira sans eux.

**Zoom Afrique 17 septembre 2024**

# Être niais de nos jours !




Photo : Revolicionobrera



L'icône du rock'n roll Roger Waters

Par Oni Acosta Llerena

*A l'instar de Roger Waters, d'autres artistes de divers pays se sont joints à la campagne visant à mettre fin au massacre en cours en Palestine, mais leurs voix ont été réduites au silence*

Lorsque le massacre sioniste contre la Palestine a commencé, un artiste singulier a lancé une campagne mondiale contre l'extermination. Il s'agit de l'icône du rock'n roll Roger Waters. Depuis déjà quelques temps, ce musicien britannique rejetait publiquement ces pratiques, et ses critiques virulentes à l'égard des agressions continues subies par le peuple palestinien devenaient plus courantes. La position de Waters s'est renforcée progressivement et il est devenu la figure, sans doute la plus influente de la musique, à prendre position en faveur de cette cause.

Tout comme lui, d'autres artistes de plusieurs pays ont rejoint la campagne en faveur de la fin du massacre, mais leurs voix ont été passées sous silence par les grands médias et les consortiums industriels, ou du moins minorées. À Madrid, des noms tels que l'acteur Juan Diego Botto, les auteurs-compositeurs-interprètes Ismael Serrano et Marwan (ce dernier étant fils de Palestiniens), et le groupe Vetusta Morla, ont accompagné des étudiants de l'Université Complutense qui ont organisé un sit-in sur le campus universitaire en mai en signe de protestation. Résultat : un maigre communiqué dans un journal et aucune couverture médiatique de l'action des artistes.

Ces derniers mois, le rappeur et compositeur portoricain René Pérez, connu sous le nom de Residente et ancien membre du groupe Calle 13, a lancé en duo avec la chanteuse palestinienne Amar Murkus, la chanson Bajo los escombros (Sous les décombres), accompagnée d'un clip vidéo. Le musicien a été bouleversé par les bombardements sous lesquels des milliers d'enfants palestiniens ont été tués et de plus il a critiqué sans détour l'indolence de certains de ses collègues. La faible visibilité dans les médias – même si ces médias ont accordé plus d'attention aux réponses à ses critiques – a de nouveau été une constante sur le sujet de l'activisme en faveur de la Palestine.

Une fois de plus, les mêmes schémas d'invisibilisation médiatique des musiciens ayant pris position sur le génocide se répètent, et reviennent les questions auxquelles personne ne veut répondre depuis les positions de pouvoir : comment est-il possible que des gros titres sur les divorces ou les infidélités entre célébrités puissent saturer le marché de l'information de l'industrie ? Pourquoi la censure sur la question palestinienne ? Pourquoi insiste-t-on sur la banalisation de la consommation ?

Si nous établissons un parallèle entre l'industrie et les tendances de pensée, actuellement induites par le « real establishment », c'est-à-dire le véritable pouvoir, nous remarquerons trop de coïncidences en matière de standardisation et de glorification de la frivolité musicale. Elles s'expriment aussi bien dans des propositions concrètes qui inondent les canaux de diffusion traditionnels et numériques, que dans des prises de position à visée sociale et politique qui ne mettent évidemment pas dos au mur le pouvoir dominant.

Peu importe la carrière de Waters, du Cubain Silvio [Rodriguez] ou de tout autre artiste reconnu aux œuvres magistrales. Ce qui compte malheureusement, c'est qu'ils aient ou non contredit le système hégémonique qui soumet les peuples et ferme les yeux sur le massacre d'un peuple. Être niais de nos jours a un coût élevé que tous ne sont pas disposés à payer... Manifestement, certains sont plus préoccupés par leur porte-monnaie que par les enfants assassinés en Palestine.

**Granma 12 septembre 2024**